

Le pass vaccinal a du mal à passer

*Le Groupe socialiste regrette une décision
hâtive, prise sans fournir d'explication,
semant ainsi la confusion parmi les citoyens*



Lire page 3

Les gouvernements des pays de l'UE
s'apprêteraient à faire appel de la décision
du Tribunal de l'Union européenne



Page 5

Après les séminaires tanzanien et congolais
Les médias argentins soulignent
le bien-fondé de l'appel à l'expulsion
de la pseudo- "rasd" de l'Union africaine



Page 2

Grande souffrance
de la faune et de la flore
à Béni Mellal



Page 4

Le Raja à l'heure de
son assemblée générale
Trois prétendants pour
un poste de président



Page 23

Après les séminaires tanzanien et congolais

Les médias argentins soulignent le bien-fondé de l'appel à l'expulsion de la pseudo - "rasd" de l'Union africaine

Actualité



Décidément, aucun effort de désinformation, de mystification, de falsification des faits et d'intoxication médiatique n'est épargné de la part de la junte militaire qui use pleinement et crapuleusement de l'arme de la contrainte et de l'oppression pour guider l'action des acteurs-marionnettes politiques algériens et orienter les décisions et positions d'Alger quant aux relations internationales tant régionales et continentales que mondiales.

Faisant recours, outre les organes de presse et d'information dont disposent exclusivement les dirigeants du pays, aux réseaux sociaux et à des parties douteuses, rompus au faux et à l'usage de faux, Alger persiste dans ses manœuvres aventurières qui dénotent d'une perte totale de boussole diplomatique rationnelle.

A ce propos, l'agence de presse argentine « Alternative Press Agency » met l'accent sur « la sale campagne de désinformation, avec falsification de documents » orchestrée, sans vergogne, par l'Algérie sur les réseaux sociaux qui « suscite inquiétude et rejet dans le monde ».

Le média argentin évoque les « fake news » propagées par l'intermédiaire de l'agence de presse officielle algérienne APS qui ont provoqué l'ire du président de la « Tanzania Peace Fondation » l'obligeant à « dénoncer la manipulation de la résolution finale du séminaire international organisé à Dar Es-Salam en Tanzanie » et la falsification de sa signature et du logo de ladite fondation sur des documents apocryphes, diffusés sur les réseaux sociaux par le gouvernement algérien, dans le but, bien entendu, de minimiser la portée géostratégique et diplomatique des recommandations de ces assises.

L'agence de presse argentine fait observer, à cet égard, que « la falsification de la réalité, les exagérations et les mensonges sont des procédés auxquels l'Algérie et ses subordonnés du Polisario recourent habituellement ».

Par ailleurs, « Alternative Press Agency » met l'opinion publique mondiale en garde contre les agissements et manœuvres malintentionnés des responsables algériens et alerte que « le monde doit suivre atten-

tivement cette escalade de l'hostilité mise en œuvre par Alger pour prévenir les risques qui pèsent sur la sécurité et la stabilité régionales et dissuader les actions provocatrices de l'Algérie ».

D'autre part, le site d'information argentin « Eldesafio semanal », s'appuie sur les données précises et juridiquement établies contenues dans le rapport du Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, adressé au Conseil de sécurité de même que sur les vérités historiques révélées par le responsable onusien, pour mettre en avant la responsabilité avérée des dirigeants algériens et de leurs protégés du Polisario « dans l'instabilité de la région et le blocage du processus de paix ».

Dans le même ordre de réflexions, le média argentin revient, quant à lui, sur les conclusions des séminaires organisés en Tanzanie et en République démocratique du Congo, lors desquels d'éminents observateurs, chercheurs et experts politiques universitaires ont souligné la nécessité impérieuse de l'expulsion urgente de la pseudo « rasd » de l'Union africaine, un acte qui corrigera « une injustice historique » et permettra à l'organisation panafricaine de retrouver son prestige et sa crédibilité internationale.

En effet, pour rappel, les participants à ces assises ont franchi le pas et confondu les quelques pays africains qui n'osaient même pas soulever la présence incohérente et inopportune de cette entité fantôme parmi les Etats membres de l'Union africaine, souverains et jouissant de tous les attributs légaux du statut d'Etat, de crainte de subir les représailles économiques éprouvantes de l'Algérie, cette « puissance » africaine gazière et pétrolière.

Au terme de profonds examens basés sur des rétrospectives historiques pertinentes de la genèse du conflit régional artificiel autour du Sahara marocain, les conclusions desdits séminaires ont porté un coup dur traduisant l'échec cuisant de l'Algérie dans « ses croisades continues contre le Maroc et contre sa souveraineté », en dépit de la mobilisation de son appareil diplomatique qui n'hésite pas à recourir à des pratiques crapuleuses et de ses ressources économiques lorsqu'elles ne sont

pas dilapidées ou détournées par ses maîtres galonnés.

A cet égard, un autre site d'information argentin « Voces del Parlasur », spécialiste des problématiques politiques et économiques du sud, se fait, pour sa part, l'écho des preuves historiques (tangibles) exposées abondamment par les participants étayant sans aucune équivoque la souveraineté du Royaume du Maroc sur ses provinces sahariennes, preuves relevées notamment par Fahmi Said Ibrahim, ancien ministre comorien des Affaires étrangères.

Ce dernier site rappelle que l'implication de l'Algérie dans ledit différend « s'est manifestée sur les fronts diplomatique, juridique, financier et militaire depuis la genèse de ce conflit régional. Il est clair que le Polisario ne doit sa survie qu'à l'Algérie, qui le soutient », a souligné, notamment,

Rachid Meftah

Appui à l'intégrité territoriale du Maroc

Le Koweït a réaffirmé, lundi, devant la 4ème commission de l'Assemblée générale de l'ONU, son appui à l'intégrité territoriale du Maroc.

Dans son intervention, le représentant du Koweït a réitéré le soutien de son pays à l'initiative d'autonomie d'autant plus qu'elle représente "un choix constructif" visant à parvenir à une solution acceptable par toutes les parties au conflit autour du Sahara marocain, en insistant sur la nécessité de respecter l'unité territoriale et la souveraineté du Royaume.

Le Yémen a salué, également, les efforts "soutenus" déployés par le Maroc en vue de parvenir à une solution politique à la question du Sahara marocain.

"Le gouvernement de mon pays salue les efforts soutenus que déploie le Royaume du Maroc frère afin d'aboutir à une solution politique juste, durable et de compromis à la question du Sahara", a relevé le représentant du Yémen devant la 4ème commission de l'Assemblée générale de l'ONU.

Le Sultanat d'Oman a appelé aussi à une solution politique à la question du Sahara marocain sur la base de l'initiative d'autonomie qualifiée de "sérieuse et crédible" par le Conseil de sécurité.

Intervenant devant les membres de la 4ème commission de l'Assemblée générale de l'ONU, le représentant omanais a indiqué que le gouvernement de son pays souligne l'importance de parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et de compromis à même "d'encourager les parties concernées à poursuivre le dialogue" en faveur du renforcement de la paix et la stabilité dans la région.

Enfin, le Burkina Faso a rappelé, lundi à New York, son soutien au processus politique autour de la question du Sahara marocain, tout en appelant les parties à "maintenir leur engagement" dans le cadre des tables rondes.

"Au vu des avancées notables acquises, lors des deux tables rondes tenues à Genève, qui ont réuni le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario, le Burkina Faso encourage les participants à maintenir leur engagement dans ce processus, dans un esprit de réalisme et de compromis", a souligné le représentant du Burkina Faso auprès de l'ONU.

en marge du séminaire de Dar Es-Salam, le politologue rwandais Ismaël Bouchanan, professeur de sciences politiques à l'Université du Rwanda.

Là-dessus, deux autres médias locaux, « Agencial egislativa » et « Eltribunoro sarino » relèvent que « les experts africains, dont des hommes politiques, des universitaires, des économistes, des représentants du secteur privé et des membres éminents de la société civile, ont souligné à Kinschassa l'impératif absolu d'expulser la « rasd » de l'Union africaine, une mesure qui constituera une avancée institutionnelle au service de l'unité africaine ».

Les deux médias mettent l'accent sur « l'échec des croisades continues menées par l'Algérie contre le Maroc et contre sa souveraineté nationale que personne n'apprécie ».

L'ensemble de ces médias argentins s'accordent, en outre, à mettre en relief le développement permanent et soutenu observé dans les provinces du Sud du Maroc dans tous les domaines et tous les secteurs, économiques, sociaux, infrastructurels, culturels, tout en évoquant la participation massive des habitants de ces provinces aux élections de septembre dernier qui montre qu'ils « exercent leur liberté économique, culturelle et politique dans un environnement émancipateur ».

Tous ces témoignages et constatations, soulevés par différents médias et organes de presse, puisés dans de profondes analyses, des conclusions logiques et pertinentes desdites assises régionales et venus de l'une des plus grandes puissances de l'Amérique latine, l'Argentine, pays réputé pour son histoire ancestrale et sa culture variée, riche et universelle, confortent le Maroc dans sa position légitime quant à la cause de son intégrité territoriale. N'en déplaise aux maîtres d'Alger.

Le pass vaccinal a du mal à passer

Le Groupe socialiste regrette une décision hâtive, prise sans fournir d'explication, semant ainsi la confusion parmi les citoyens



Le pass vaccinal a été au cœur des discussions, lundi à la Chambre des représentants, lors de la séance hebdomadaire des questions orales.

Le Groupe socialiste à la première Chambre a notamment interpellé le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Ait Taleb sur ce sujet, regrettant une décision «hâtive, prise sans fournir d'explication, semant ainsi la confusion parmi les citoyens, surtout dans ces circonstances difficiles que traverse notre pays».

Le Groupe socialiste a indiqué que le gouvernement «doit apporter des éclaircissements et communiquer davantage d'informations à l'opinion publique, tout en veillant à interagir directement avec les attentes des Marocains et leurs préoccupations». Et par la même occasion, «ne pas laisser le champ à certaines catégories qui tentent de nuire à notre pays et à son processus de développement».

Face au silence embarrassé du gouvernement, les députés itihadis n'ont pas manqué de rappeler au ministre les interrogations des Marocains à propos de la date à laquelle l'on pourra atteindre l'immunité collective, dans l'espoir de retrouver un cours de vie normal.

Ils ont également mis la lumière sur le fait que dans certains pays, l'administration de la 3ème dose du vaccin n'a concerné que les personnes âgées ou de santé fragile, au moment où d'autres pays n'ont carrément pas eu recours à cette 3ème injection. «Alors que dans notre pays, elle est prévue pour tout le monde», a-t-on affirmé, avant d'interroger le ministre sur les raisons d'une telle décision, vivement contestée.

Le fait marquant avant le début de

cette séance a eu lieu à l'entrée du Parlement quand la nouvelle députée et secrétaire générale du Parti socialiste unifié (PSU), Nabila Mounib et Fatima Zahra Tamni, élues sous les couleurs de la Fédération de la gauche démocratique (FGD) se sont vues interdire l'accès à l'hémicycle, faute de pass vaccinal.

La S.G du PSU a tenu un point de presse, improvisé sur place, dans lequel elle a tenu à affirmer qu'elle détient un test PCR négatif devant lui permettre l'accès au Parlement et qu'elle ne représente aucun danger pour qui que ce soit. «Ils nous ont demandé de présenter le pass de vaccination, et je ne l'ai pas, car je considère que la vaccination n'est pas obligatoire. Il y a des Marocains qui ont choisi de se faire vacciner et d'autres non», a-t-elle souligné.

Pour ce qui est de Fatima Zahra Tamni, elle a finalement réussi à accéder à l'hémicycle et à prendre la parole dans un point d'ordre où elle a fait part de sa surprise quant à cette interdiction. «Nous avons été surprises par cette mesure de ne permettre l'accès au Parlement qu'aux personnes ayant présenté un pass vaccinal, alors que j'estime que la vaccination anti-Covid doit constituer un choix personnel», a-t-elle souligné, avant de préciser qu'elle a bel et bien reçu trois doses du vaccin mais qu'elle n'a pas téléchargé son pass. «L'instance qui a pris cette décision devrait s'en assurer elle-même», a-t-elle fait savoir, tout en indiquant que d'obligation de présenter ce document intervient dans des conditions totalement improvisées.

De son côté, Khalid Ait Taleb a plaidé la légalité de cette mesure «prise dans un souci de prévention contre les nouveaux foyers de contamination qui peuvent resurgir, et de se préparer à l'hiver, qui est une saison propice à l'ap-

parition de nouvelles vagues épidémiques». «La décision d'adopter le pass vaccinal a été prise dans le cadre du Décret-loi n° 2-20-292 du 23 mars 2020 édictant des dispositions particulières à l'état d'urgence sanitaire. Il donne la possibilité au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires qu'exige la conjoncture, et ce par le biais de décrets, décisions réglementaires et administratives ou par des circulaires et avis, afin d'empêcher l'évolution épidémique de la maladie», a-t-il expliqué. «Le pass vaccinal a été adopté non pas comme mesure contraignante, mais au contraire, constitue un document officiel qui va permettre aux personnes entièrement vaccinées à reprendre progressivement leur vie normale», a-t-il ajouté, notant que la logique de la prévention exige d'assouplir les mesures restrictives pour la communauté des vaccinés. Il a également souligné que l'adoption du pass vaccinal «contribuera assurément à se prémunir du risque de transmission du virus par les personnes non encore vaccinées, et incitera les récalcitrants et les indécis à franchir le pas et à prendre leurs doses de vaccin».

Le ministre de la Santé et de la Protection sociale a également fait savoir que l'adoption du pass vaccinal en tant que seul document officiel permettant le déplacement des personnes et l'accès aux espaces publics et privés est une décision sage, et ce, afin d'éviter toute dégradation de la situation sanitaire avec tout ce que cela engendre comme conséquences sur le système de santé, surtout que tous les indicateurs montrent que la prochaine vague sera plus violente que les précédentes».

M. Ait Taleb a également réitéré son appel à davantage de prudence, de

vigilance et à continuer à interagir avec beaucoup de responsabilité avec les décisions prises par les pouvoirs publics pour préserver les vies et la santé publique. «Notamment la vaccination et le téléchargement du pass vaccinal, dans le but de contribuer à l'effort collectif de prévention contre les risques de cette pandémie», a-t-il soutenu.

Il est enfin à rappeler que le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a lancé, lundi, un appel à l'ensemble des citoyens pour «une adhésion consciencieuse et responsable» à la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19. Dans une lettre adressée au chef de gouvernement au sujet de l'instauration de l'obligation du pass vaccinal, le CNDH assure qu'il œuvrera en faveur d'un débat sur cette question et les moyens de substituer ce document par un pass sanitaire en vue de surmonter les contraintes relatives à la gestion de l'étape actuelle. La lettre a insisté sur la mise en place du pass sanitaire qui attestera de l'immunité par la présentation d'un test PCR négatif selon les dispositions en vigueur, une attestation de guérison de la Covid-19 ou un acte attestant délivré par le médecin traitant justifiant l'exemption de vaccination avec la précision des causes.

Le Conseil a, par ailleurs, recommandé d'intensifier la communication avec les citoyennes et les citoyens non vaccinés pour atteindre l'immunité collective et œuvrer à garantir leur accès aux lieux publics, essentiellement les services administratifs, qui ne peuvent être restreints sans la prise de mesures transitoires nécessaires, de sorte à ne pas porter préjudice aux libertés individuelles et collectives en termes d'accès aux prestations publiques.

Mehdi Ouassat

Covid-19

Baisse de près de la moitié des cas graves

Les cas graves ou critiques de Covid-19 au Maroc ont connu une baisse de 49% au cours des deux dernières semaines (12/25 octobre 2021), indique mardi le ministère de la Santé et de la protection sociale.

Le nombre des malades admis aux services de réanimation est passé de 692, il y a deux semaines, à 352 en date du 25 octobre, d'après le bilan bimensuel de la situation épidémiologique dans le Royaume, présenté par le chef de la division des maladies transmissibles, Abdelkrim Meziane Bellefquih.

Cette baisse s'est sensiblement répercutée sur le taux d'occupation des lits réservés aux cas graves, établi à 6,6% actuellement contre 12% précédemment, ajoute-t-on de même source, notant que le nombre des malades placés sous intubation a, lui aussi, connu une nouvelle diminution significative (-30%).

Par conséquent, le taux de létalité a chuté de 21,8% avec 68 décès durant la semaine passée, contre 87 au cours de la même période d'avant, ce qui confirme la tendance constatée depuis 9 semaines.

Le bilan fait, par ailleurs, état d'une baisse généralisée pour la 11ème semaine d'affilée des cas positifs dans toutes les régions du Royaume, passées toutes au vert avec moins de 25 cas pour 100.000 habitants.

Dans le sillage de cette diminution qui a atteint 27% (2.145 cas contre 2.945 la semaine d'avant), le taux de reproduction du virus (R0) a également poursuivi son recul pour se situer généralement sous la barre de 1 et confirmer la tendance observée pendant les dernières semaines.

La dernière quinzaine a, surtout, connu le taux de positivité le plus bas des 5 derniers mois, qui est passé de 4,5% à 2,7%, au moment où le nombre des cas actifs s'est situé en dessous de 5.000, contre 7.000 deux semaines auparavant (-28,5%).

Dans une analyse des indicateurs épidémiologiques et à la lumière des études réalisées par le ministère, M. Bellefquih fait savoir que les principales causes des cas graves et des décès restent le facteur de l'âge (personnes âgées), les maladies chroniques, l'obésité et la grossesse.

La plupart de ces cas sont enregistrés parmi les personnes non vaccinées et chez certaines personnes dont la vaccination a dépassé les 6 mois, ce qui révèle le bénéfice de l'administration de la 3ème dose du vaccin anti-Covid, insiste-t-il.

Le responsable du ministère de la Santé et de la protection sociale n'a pas manqué de réitérer son appel aux citoyens pour maintenir le strict respect des mesures préventives en vigueur, préserver les précieux acquis accomplis par le Royaume dans ce combat et adhérer sans tarder et massivement à la campagne nationale de vaccination.

Faune et flore en souffrance à Béni Mellal



Manque d'eau rédhibitoire pour les oliviers et fatal pour les abeilles



Aux premières lueurs de ce samedi 23 octobre, la rosée qui a recouvert les terres de Béni Mellal et ses hauteurs, n'a pas suffi à éteindre la soif des arbres fruitiers et encore moins à apaiser l'inquiétude des agriculteurs. En particulier les producteurs d'oliviers. Principale espèce fruitière de la région, l'olivier souffre plus que jamais de la sécheresse, en dépit de sa capacité à résister au manque d'eau grâce notamment à un système racinaire adapté et à la régulation de son métabolisme.

Le spectacle qui s'offre à nos yeux est désolant. Certes, les infernales températures estivales sont à conjurer au passé, mais l'air est sec, les terres arides et les belles promesses semées par les précipitations du printemps dernier n'ont pas trouvé écho jusqu'à présent. Souvenez-vous, il y a quelques mois dans ces mêmes colonnes, Chafiki Saoudi, agriculteur de père en fils dans la région de Béni Mellal nous confiait au sujet des averses printanières que c'étaient "des précipitations qui ne pouvaient pas mieux tomber. On en avait vraiment besoin et c'est annonciateur d'une bonne récolte". Que nenni! Aujourd'hui, c'est la mine renfrognée qu'un second producteur d'huile d'olive regrette l'absence de pluie : "La récolte risque d'être vraiment

maigre. Ce qui impliquera inévitablement une hausse des prix du litre".

Une récolte loin du compte

L'absence de précipitations dans la région n'est pas à prendre à la légère. Ne serait-ce qu'à l'aune de la contribution de la filière oléicole de Béni Mellal dans la production nationale d'huile d'olive. Elle se chiffre à 17% et contribue à la création d'environ 3 millions de jours ouvrables. De fait, l'absence des précipitations à Béni Mellal risque d'avoir des répercussions bien au-delà de la région. Si en 2020, la récolte d'olives a atteint un total de 250.000 tonnes, transformées en 35.000 tonnes d'huile d'olive et 16.000 tonnes d'olives de table, il y a de fortes chances qu'on soit loin du compte cette année.

Difficile de soutenir le contraire en scrutant l'horizon dominé par les oliviers dans la vallée de Moudj, à une douzaine de kilomètres de Béni Mellal. Bon nombre de ces arbres fruitiers n'ont pas fait de fruits. D'autres les ont rejetés pour s'auto-protéger et ainsi sauver leurs végétations. Cette manière unique de pallier le manque d'eau n'est pas une assurance tout risque, bien au contraire. "Les

oliviers ont beau être résistants à l'absence de précipitations, ces derniers temps, ils en avaient plus que jamais besoin. Et surtout les précipitations résultant des habituels orages du début du mois d'octobre", nous précise un agriculteur. Et d'ajouter résigné : "Ceux qui ont les moyens d'irriguer leurs champs vont s'en sortir tant bien que mal contrairement aux agriculteurs aux moyens financiers et technologiques limités".

Le barrage de Bin El Ouidan à un niveau très bas

Les agriculteurs dont le rendement des terres est avant tout tributaire des précipitations n'ont plus que leurs yeux pour pleurer au fur et à mesure que leurs arbres d'oliviers se déshydratent. Une situation qui n'est pas le fruit du hasard. Sur le banc des accusés, le réchauffement climatique, évidemment, mais aussi les conditions anticycloniques sous lesquelles se trouve le pays. Soit une zone de haute pression atmosphérique souvent associée à un temps sec, sans nuage et donc ensoleillé. Certes, la direction générale de la météorologie (DGM) a annoncé des averses orageuses dans la région de Béni Mellal, hier et aujourd'hui, mais les quelques gouttes attendues seront loin de

satisfaire les agriculteurs.

Le manque de précipitations a des conséquences dévastatrices sur les cultures, mais aussi sur le taux de remplissage des barrages. Baromètre des capacités hydriques de la région, le barrage de Bin El Ouidan est à un niveau très bas : 16,7% sur une capacité totale de 2.657 millions de mètres cubes. Un taux de remplissage encore plus catastrophique que celui de l'ensemble des barrages du Royaume (36,7%). Quoique, il convient de souligner que ce dernier chiffre ne reflète pas la disparité entre les barrages du Nord et ceux du Sud du Royaume. A l'inverse, les prix de vente de l'huile d'olive, qui atteindront certainement des sommets, traduisent, quant à eux, bel et bien le manque d'eau dans une région où la faune en souffre autant que la flore.

Hécatombe chez les abeilles

La route reliant Béni Mellal à la commune rurale d'Isseksi s'est transformée en un cimetière d'abeilles à ciel ouvert. Impossible de faire un mètre sans apercevoir des abeilles gisant sur le sol, à l'agonie ou sans vie. La faute à qui ? "Plutôt à quoi", nous répond un apiculteur. "Le manque de nourriture d'abord",

nous a-t-il indiqué. L'absence de précipitations est aussi l'un des bourreaux de ces insectes particuliers, d'autant qu'elle retarde les floraisons de plusieurs fleurs prisées par les abeilles. "Malheureusement, même les abeilles qui ont pu butiner quelques fleurs et se gaver de nectar périssent à cause de la soif car il n'y a pas d'eau en abondance", conclut notre interlocuteur.

A ce terrible constat, on pourrait également ajouter l'utilisation plus fréquente des pesticides dans la région. Résultat, la production de miel ne sera plus jamais ce qu'elle était, dans la droite lignée de la situation au niveau mondial. En effet, depuis quelques années, le sort des abeilles est devenu inquiétant. Le taux de surmortalité atteint 30 à 35%. Soit un taux anormalement élevé qui atteint dans certains cas 50% de pertes hivernales. Une véritable catastrophe écologique, tant ces insectes pollinisateurs ont un rôle crucial pour la survie de l'humanité. Et pour cause, sans abeille, pas de plantes. Elles ont permis l'évolution des plantes à fleurs et en ont garanti la survie. Car les insectes, et principalement les abeilles, contribuent à la pollinisation de 80% des espèces de plantes à fleurs et des plantes cultivées.

Chady Chaabi

Les gouvernements des pays de l'UE pourraient faire appel de la décision du Tribunal de l'Union européenne

Les gouvernements des pays de l'UE pourraient contester, avant le 16 décembre prochain, le jugement du Tribunal de l'UE qui avait annulé le 29 septembre dernier les décisions du Conseil européen relatives à l'accord entre l'UE et le Maroc modifiant les préférences tarifaires accordées par l'UE aux produits d'origine marocaine d'une part, et à leur accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable, d'autre part.

L'agence espagnole Europa Press a

indiqué que les gouvernements des pays de l'UE «peuvent faire appel de la décision du Tribunal européen jusqu'au 16 décembre», soulignant que la Commission européenne en a informé les eurodéputés de la Commission du commerce international du Parlement européen lors d'une audition pour débattre des conséquences de cette décision, qui a décrété la nullité des accords entre Bruxelles et Rabat, lesquels accords incluent le Sahara marocain dans leur application.

Le Tribunal de l'UE a imposé un

délai de deux mois et dix jours aux Etats membres pour déposer des recours. Ce délai se termine le 16 décembre prochain, comme l'a rappelé Dominik Schinichels, représentant de la Direction générale de la fiscalité et de l'union douanière de l'exécutif communautaire.

Schinichels a affirmé qu'il revient au Conseil de l'UE (qui représente les partenaires communautaires) de décider à ce sujet. Cependant, il a relevé qu'"aucune décision" n'a encore été prise à ce propos.

Le représentant de la Commission européenne a rappelé que la "conséquence immédiate" du fait de ne pas contester ces jugements serait que les produits agroalimentaires du Sahara marocain ne bénéficieraient plus des préférences tarifaires prévues dans l'accord d'association entre l'UE et le Maroc.

D'après Europa Press, si le Conseil de l'UE décide de faire appel, l'accord commercial et celui de pêche continueraient de s'appliquer jusqu'à ce que la Cour de justice de l'UE ait définitivement statué sur cette affaire.

Kathleen van Brempt, la députée européenne qui sera la rapporteuse d'une résolution sur cette question, a affirmé que l'UE doit commencer à réfléchir à un « plan B » qui respecte, selon elle, « le résultat final du processus juridique dans le TUE et maintient également les relations avec Rabat ».

De son côté, l'eurodéputé du Parti populaire Juan Ignacio Zoido a rappelé que la grande majorité des bateaux autorisés à pêcher dans les eaux du Sahara marocain dans le cadre de l'accord avec

le Maroc sont espagnols et que "l'Espagne ne peut pas se permettre de mettre en péril l'avenir de centaines de familles".

L'eurodéputé andalou a souligné que "l'importance de cet accord est principalement politique", car il "confirme une relation privilégiée" entre l'UE et le Maroc et montre que le pays africain est "un partenaire prioritaire" de l'UE. Pour cette raison, il a demandé à Bruxelles de clarifier les "mesures concrètes" que l'UE compte prendre pour "préserver cette relation de coopération et sécuriser les centaines d'emplois" qui en dépendent.

En outre, et suite à la publication de la décision du Tribunal européen en septembre dernier, le haut représentant de l'UE, Josep Borrell, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, avaient rendu une déclaration conjointe, dans laquelle ils affirmaient "avoir pris connaissance des arrêts rendus par le Tribunal de l'Union européenne", et qu'ils prendraient "les mesures nécessaires afin d'assurer le cadre juridique garantissant la poursuite et la stabilité des relations commerciales entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc".

"Nous restons pleinement mobilisés pour maintenir la coopération entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc, dans un climat de sérénité et d'engagement, afin de consolider le partenariat euro-marocain de prospérité partagée, lancé en juin 2019", souligne le même texte.

H. T

Accords agricole et de pêche Maroc/UE

L'Espagne ne peut pas mettre en péril l'avenir de centaines de familles

Le gouvernement espagnol est appelé à défendre la continuité des accords agricole et de pêche entre le Maroc et l'UE pour ne pas mettre en péril l'avenir de centaines de familles suite à la décision en 1ère instance du Tribunal de l'Union européenne (UE) concernant ces accords, a souligné l'eurodéputé espagnol, Juan Ignacio Zoido.

Les accords entre l'UE et le Maroc sont "fondamentaux, tant pour les Marocains que pour les Européens, et surtout pour nous, les Espagnols", a relevé M. Zoido, ancien ministre espagnol de l'Intérieur, dans un communiqué, rapporté, mardi, par des médias locaux.

Pour cette raison, a souligné M. Zoido, "l'Espagne ne peut tout simplement pas se permettre de mettre en péril l'avenir de centaines de familles", appelant son pays à défendre la continuité de la coopération avec le Maroc dans les domaines agricole et de pêche.

Sur les 132 navires européens qui opèrent dans la zone de pêche marocaine, 93 sont espagnols, a rappelé M. Zoido, ancien maire de Séville.

« Ainsi, il nous appartient maintenant de préserver cette coopération » sur les aspects commerciaux avec un « partenaire prioritaire » comme le Maroc, a-t-il martelé.

Le gouvernement espagnol doit collaborer avec les institutions européennes pour atténuer les effets négatifs de la décision prise par la justice de l'UE sur les accords avec le Maroc, a conclu M. Zoido.

Mise en échec d'une tentative d'immigration clandestine par l'escalade de la clôture entre Nador et Mellilia

Les éléments de la brigade de la police judiciaire de Nador, en étroite coordination avec la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), ont mis en échec, dimanche soir, un plan d'immigration clandestine, à travers l'escalade de la clôture en fer entre Nador et Mellilia.

Les recherches et investigations menées sur cette affaire ont permis l'interpellation de sept candidats à l'immigration clandestine, dont six Soudanais et un Burkinabé, immédiatement après leur arrivée à Nador, munis d'outils en fer spécialement confectionnés pour l'escalade de la clôture, indique lundi un communiqué de la DGST. Dans le cadre de l'enquête, poursuit le communiqué, la police judiciaire de Nador a interpellé, en coordination avec son homologue d'Oujda, 24 candidats supplémentaires de différentes nationalités (Soudan, Tchad et Guinée Conakry), qui s'apprétaient à se rendre à Nador pour prendre part à l'opération de l'escalade de la clôture frontalière en utilisant des équipements similaires.

La même source précise que les inves-

tigations toujours en cours sur cette affaire ont permis d'appréhender le propriétaire d'un local de ferronnerie pour son implication dans la confection des outils d'escalade dont il connaissait l'usage à des fins de migration clandestine, ainsi que du propriétaire d'une maison qui abritait les candidats à l'immigration illégale.

Les prévenus ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent pour élucider les éventuelles ramifications de cette activité criminelle et appréhender tous les suspects impliqués dans les opérations d'immigration clandestine en lien avec cette affaire.



Saisie à Bab Sebta d'une quantité de psychotropes acheminée par un drone

Des éléments de sécurité du groupe mobile de maintien de l'ordre, chargés de la surveillance au centre de Bab Sebta, ont saisi, tôt dans la matinée de mardi, une quantité de psychotropes acheminés par un mini-drone en partance de Sebta vers Fnideq.

Le narco-drone, qui volait à basse altitude aux environs du centre de Bab Sebta, a été intercepté, et une quantité de 870 comprimés psychotropes a été saisie, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale.

L'enquête a été confiée à la police judiciaire sous la supervision du parquet compétent, en vue de révéler les ramifications de cette activité criminelle et d'identifier l'ensemble des suspects impliqués dans cette affaire, ajoute-t-on.



Le monde n'a pas tiré les leçons de la pandémie du Corona virus



Un an et demi après l'éclatement de la pandémie de Covid-19, le monde a encore trop peu réagi et n'a pas appris de ses erreurs, avertit mardi un observateur de la santé mondiale. "Si la première année de la pandémie de Covid-19 a été définie par un échec collectif à prendre au sérieux la préparation et à agir rapidement sur la base de la science, la deuxième a été marquée par de profondes inégalités et un échec des dirigeants à comprendre notre interdépendance et à agir en conséquence", selon le Global Preparedness Monitoring Board (GPMB).

Cet organisme indépendant créé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale dénonce dans un rapport publié à Berlin les échecs persistants de la réponse mondiale à la pandémie. Sa conclusion: la pandémie a révélé un monde "inégal, divisé

et irresponsable".

Publié lors du sommet mondial de la santé à Berlin, ce rapport intervient alors que le nombre de décès dus au coronavirus approche les cinq millions dans le monde, selon un décompte de l'AFP.

Compte tenu de la surmortalité liée directement et indirectement au Covid-19, l'OMS estime que le bilan global des décès pourrait être deux à trois fois plus élevé.

Sur plus de six milliards de doses de vaccin administrées dans le monde, seulement 1,4% a concerné des habitants complètement vaccinés dans des pays pauvres, a dénoncé au début du mois le chef de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala.

"Les progrès scientifiques pendant le Covid-19, en particulier la vitesse de développement des vaccins, nous donnent un motif de fierté", déclare le co-président du GPMB

Elhadj As Sy en préface du rapport. "Cependant, nous devons ressentir une honte profonde face aux multiples tragédies - la thésauroisation des vaccins, les pénuries dévastatrices d'oxygène dans les pays à faible revenu, la génération d'enfants privés d'éducation, l'éclatement d'économies et de systèmes de santé fragiles", selon l'expert sénégalais dans l'aide humanitaire.

Les millions de décès dus à la pandémie ne sont "ni normaux ni acceptables" mais "malheureusement, il y a peu de preuves que nous tirons les bonnes leçons de cette pandémie", ajoute-t-il.

Le GPMB déclarait en 2020 que la pandémie avait déjà révélé à quel point le monde s'était peu préparé à de telles catastrophes, malgré les avertissements selon lesquels de grandes épidémies étaient inévitables.

Le Covid-19 repart à la hausse en Europe

Alors que la pandémie de Covid-19 stagnait en Europe depuis début août, la région subit depuis début octobre un rebond épidémique tant en nombre de cas que de décès, selon un comptage de l'AFP établi à partir de bilans officiels et arrêté à lundi. Durant les 7 derniers jours, quelque 1.672.000 cas, soit une moyenne de 239.000 par jour, ont été enregistrés dans la région, composée de 52 pays et territoires (à l'est jusqu'à l'Azerbaïdjan et la Russie).

Cela représente 18% de plus que la semaine précédente, et environ 60% de plus qu'en août et en septembre, quand le nombre de nouveaux cas stagnait autour de 150.000 cas par jour. Quarante-deux pays de la région ont vu les contaminations augmenter ces sept derniers jours, tandis que seuls sept ont enregistré des chiffres en baisse.

Les chiffres actuels demeurent inférieurs aux plus hauts atteints dans la région, avec une moyenne de 284.000 cas par jour entre le 2 et le 8 novembre 2020. Mais l'Europe représente actuellement plus de 55% des nouvelles contaminations dans le monde.

Hors micro-Etats, les pays les plus touchés par ce rebond épidémique sont la République tchèque, avec une moyenne d'environ 3.100 cas par jour durant les sept derniers jours, soit 124% de plus que la semaine précédente. Suivent la Hongrie avec 2.000 cas par jour, en hausse de 104%, et la Pologne (près de 5.000 cas, +95%). Les pays recensant actuellement le plus de contaminations en Europe sont la Lettonie, avec 880 cas pour 100.000 habitants ces sept derniers jours, l'Estonie (753) et la Géorgie (736). Le nombre de décès est lui aussi en hausse dans la région : 3.120 décès quotidiens ont été enregistrés en moyenne sur la semaine écoulée, en augmentation de 16% par rapport à la semaine précédente.

Une moyenne supérieure à 3.000 décès par jour n'avait plus été atteinte depuis début mai, mais ces chiffres restent éloignés du record de 5.735 décès quotidiens en moyenne en Europe, lors de la semaine du 14 au 20 janvier.

Plus d'un tiers des décès recensés en Europe le sont actuellement en Russie (1.051 morts en moyenne chaque jour), suivie par l'Ukraine (485) et la Roumanie (420).

La Chine confine une ville de quatre millions d'habitants

Les autorités chinoises ont imposé mardi un confinement à Lanzhou (nord-ouest), qui compte quatre millions d'habitants, en raison d'un rebond de cas de Covid-19, à une centaine de jours des JO d'hiver de Pékin.

Le pays où le coronavirus a fait son apparition il y a bientôt deux ans a fait état mardi de 29 nouveaux malades d'origine locale. La majorité sont liés aux déplacements d'un groupe de touristes contaminés. Si ces chiffres peuvent paraître dérisoires par rapport à ceux enregistrés quotidiennement dans d'autres parties du monde, ils poussent le pouvoir à

redoubler de vigilance alors que la Chine s'appête à accueillir les Jeux olympiques d'hiver à partir du 4 février 2022.

Un récent foyer épidémique en Mongolie intérieure, dans le nord du pays, est responsable de plus d'une centaine de cas depuis la semaine dernière. Plusieurs provinces ont depuis recensé des personnes malades, notamment le Gansu (nord-ouest).

A Lanzhou, sa capitale, tous les quartiers résidentiels vont être soumis à une "gestion fermée" et à un strict contrôle des déplacements, a annoncé mardi la municipalité.

Toute sortie hors du domicile

ne sera désormais possible que pour des "achats de première nécessité", un impératif lié à l'épidémie, ou "un traitement médical d'urgence", ont précisé les autorités dans un communiqué.

Lanzhou se situe à quelque 1.400 km à l'ouest de Pékin.

La capitale chinoise est également sur les dents à l'approche des JO. Ces derniers jours, les autorités demandent aux habitants d'éviter les voyages "non essentiels" hors de la ville, ainsi que les grands rassemblements. Toute personne arrivant à Pékin en provenance d'une région où des cas de Covid-19 sont recensés doit par ailleurs

présenter un test négatif. Et le marathon de Pékin a été reporté sine die. Quelque 30.000 coureurs devaient y prendre part dimanche prochain.

Signe de la gravité de la situation aux yeux des autorités, la police de la capitale a annoncé lundi l'ouverture de trois enquêtes pour non-respect supposé des règles sanitaires.

Parmi les suspects: des personnes contaminées qui auraient dissimulé leur état de santé, des habitants confinés qui auraient fait le mur ou encore des pharmaciens accusés d'avoir remis des médicaments contre la fièvre et la toux à

des clients, sans le signaler aux autorités.

La Chine a pu reprendre une activité sociale et économique quasi-normale depuis 2020, grâce notamment à un strict suivi des déplacements via des applications mobiles.

Seuls deux morts ont ainsi été enregistrés en plus d'un an.

Le pays maintient une politique sanitaire qui vise le "zéro infection", avec une limitation drastique des entrées sur son territoire, des quarantaines obligatoires, des confinements et des tests dès l'apparition de quelques cas.

Selon "Le Matin d'Algérie"

La liberté de la presse sous la nouvelle Algérie est un discours creux, un mensonge



La liberté de la presse sous "la nouvelle Algérie" est un "discours creux, un mensonge", a dénoncé le journal "Le Matin d'Algérie".

"Personne n'est dupe. La liberté de la presse sous la nouvelle Algérie est un discours creux, un mensonge. Un enfumage que tout Algérien censé ne peut ignorer", fait observer le média dans un article intitulé "Presse : la liberté muselée".

Il estime que si la majeure partie des médias continuent ce qu'ils ont toujours fait, autrement dit passer la brosse à reluire aux puissants en place, les rares journaux qui pouvaient garder une certaine impertinence et liberté de ton sont réduits presque au silence à coups de menaces notamment de poursuites judiciaires et d'admonestations. Tout en rappelant que le journaliste de "Liberté" Rabah Karèche a purgé sa peine

de prison pour un écrit dans les réseaux sociaux et que deux autres journalistes Hassan Bouras et Mohamed Mouloudj sont encore en détention, le média fait savoir que l'écrasante majorité des journalistes sont réduits à reproduire la vulgate officielle. "Plus aucune critique du gouvernement ne transpire dans la presse et les violations quotidiennes des libertés sont passées sous silence", décrit-il.

Il relève que des citoyens sont arbitrairement arrêtés et condamnés sans que la presse ne s'en émeuve, précisant que pire, nombre de titres reprennent l'enfumage officiel qui accompagne ces arrestations. "Le silence sur l'arbitraire règne. Beaucoup de médias préfèrent courber l'échine espérant une nouvelle ère. Mais cette ère n'advient pas avec ceux qui sont aux affaires", regrette le média, estimant qu'un pays qui se dit puissant et respecte la liberté de la

presse ne peut arrêter et emprisonner des journalistes pour leurs écrits.

Tout en soulignant que l'Algérie n'est pas un pays qui respecte la liberté de la presse, il a rappelé que ce pays maghrébin figure à la peu enviable 146e place (sur 180) du classement mondial de la liberté de la presse 2021, établi par l'ONG Reporters sans frontières (RSF).

"Le pays a perdu 27 places depuis 2015. Ce qui n'est pas étonnant eu égard à l'état désastreux de la presse", ajoute la même source, faisant savoir qu'il y a plus de 220 détenus d'opinion qui croupissent dans les prisons. "On ne peut dans ce cas parler de démocratie, de respect des libertés et des droits de l'Homme", estime l'auteur de l'article, déplorant le fait que l'Algérie a cessé d'être ce pays que le Hirak souhaitait instaurer : un Etat de droit, de liberté et d'espoir retrouvé.

La lanceuse d'alerte de Facebook auditionnée le 10 novembre à l'Assemblée française

La lanceuse d'alerte et ancienne employée de Facebook Frances Haugen sera auditionnée le 10 novembre par les députés français, a-t-on appris de sources parlementaires mardi.

Mme Haugen a déjà été entendue, lundi, par les parlementaires britanniques, et participera à l'ouverture du Web Summit de Lisbonne le 1er novembre avant d'être entendue par une commission du Parlement européen le 8 novembre.

Comme révélé par plusieurs médias et journalistes spécialisés, la "tourné européenne" de l'informaticienne qui a fait fuiter des études montrant que Facebook a conscience de la nocivité de sa plateforme, passera par le Palais Bourbon qui abrite l'Assemblée nationale française. Elle y sera questionnée par les députés de la commission des affaires économiques - dont dépendent les questions liées au numérique - mais aussi par ceux de la commission des lois, qui vont se pencher dans la foulée sur une proposition de loi consacrée à la protection des lanceurs d'alerte. "Nous devons être vigilants et à l'écoute des lanceurs d'alerte. Leur mission est de nous interpeller, celle des députés est de comprendre l'éclairage qu'ils apportent pour pousser à prendre des décisions qui pourraient s'imposer", a commenté, auprès de l'AFP, le président de la commission des affaires économiques, Roland Lescure.

Le fondateur de Facebook Mark Zuckerberg et le réseau social se sont déjà élevés contre les accusations de Frances Haugen et mis en avant ses initiatives pour lutter contre la haine en ligne. Facebook a dégagé 9,2 milliards de dollars de bénéfices nets au troisième trimestre, soit 17% de plus qu'il y a un an, rare bonne nouvelle pour le groupe californien, plongé dans l'un de ses pires scandales.

Depuis plus d'un mois, les journaux américains égrènent des articles fondés sur les "Facebook papers", des milliers de documents internes remis à la SEC, l'autorité boursière, par Frances Haugen.

Au Soudan, la rue vent debout contre un coup d'Etat qui inquiète à l'étranger

Pas de retour en arrière possible", scandent des Soudanais mardi à Khartoum, ville morte au lendemain d'un coup d'Etat condamné à l'étranger et la mort de quatre manifestants qui protestaient après l'arrestation de la quasi-totalité des dirigeants civils par les militaires avec lesquels ils partageaient le pouvoir.

Alors que le pays englué depuis deux ans dans une transition qui n'a pas vu le jour est plongé dans l'inconnu, le général Abdel Fattah al-Burhane, qui a totalement rebattu les cartes du Soudan par surprise lundi, est censé tenir une conférence de presse à la mi-journée pour annoncer la suite de ce que la communauté internationale dénonce déjà comme un "coup d'Etat militaire".

Washington va même plus loin: elle a "suspendu" une aide de 700 millions de dollars au Soudan parce que la voie

vers ses premières élections libres semble de plus en plus bouchée.

Pour la Troïka -les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Norvège-- à la manoeuvre sur le dossier soudanais depuis des années, "les actions des militaires trahissent la révolution et la transition" post-dictature après la chute en 2019 de l'autocrate Omar el-Béchir. C'est aussi l'avis des manifestants toujours dans les rues de Khartoum où quasiment tous les magasins -à l'exception de ceux vendant de la nourriture-- sont fermés après un appel à la "désobéissance civile".

La "grève générale" avait gagné la capitale mardi, entre employés incapables de rejoindre leurs bureaux par les routes coupées et manifestants décidés à bloquer le pays. "Non au pouvoir militaire" et "la révolution continue" scandaient-ils, sous une nuée de drapeaux soudanais. "On ne quittera la rue

qu'une fois le gouvernement civil réinstallé", assure à l'AFP Hocham al-Amine, ingénieur de 32 ans. Et après le fiasco de la coopération entre militaires et civils qui a explosé en vol lundi, "on n'acceptera plus jamais de partenariat avec l'armée", poursuit-il.

Depuis des mois déjà, les militants pro-démocratie dénonçaient les autorités civilo-militaires comme "un partenariat sanglant". Et parce que pour manifestants et experts, la perspective d'un retour au règne sans partage des militaires est désormais de plus en plus réaliste, le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra mardi après-midi une réunion d'urgence à huis clos.

Car le récent ballet diplomatique à Khartoum n'y a rien fait. Dimanche encore, l'émissaire américain Jeffrey Feltman rencontrait le général Abdel Fattah al-Burhane et le Premier ministre Abdallah Hamdok et tous deux s'enga-

geaient à la transition démocratique.

Le lendemain, le général Burhane a annoncé la dissolution de toutes les institutions de transition tandis que le Premier ministre est toujours aux mains des militaires qui l'ont emmené avec son épouse, plusieurs de ses ministres et les dirigeants civils du pays vers une destination inconnue. Seul Moscou a vu dans ce coup de force dénoncé en Occident "le résultat logique d'une politique ratée" accompagnée d'"une ingérence étrangère d'ampleur", dans un pays où Russes, Turcs, Américains ou encore Saoudiens se disputent l'influence notamment sur les ports de la mer Rouge, stratégiques pour leurs flottes dans la région. La rue, elle, n'espère pas grand-chose des nouvelles autorités jusqu'ici incarnées par un seul homme, le général Burhane, qui a soumis un gouvernement "compétent" pour bientôt mais dont le coup de force

a suspendu de fait une transition inédite dans un pays resté sous la férule de l'armée quasiment en continu depuis son indépendance. Les Soudanais qui y campent veulent, disent-ils, "sauver" la "révolution" qui a renversé Béchir en 2019, au prix d'une répression qui avait fait plus de 250 morts.

Depuis lundi, au moins quatre manifestants ont été tués par des balles "tirées par les forces armées" selon un syndicat de médecins pro-démocratie, et plus de 80 autres blessés, à Khartoum aux routes coupées par manifestants et forces de sécurité déployées avec leurs blindés sur les ponts et les grands axes. "La patrie l'emporte sur tout et en ce moment même elle plonge dans le gouffre à cause des dirigeants: nous devons tous agir, sortir dans les rues est une obligation", lance un manifestant à l'AFP au milieu de colonnes de fumée noire de pneus brûlés.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II						■						
III			■					■				
IV							■					
V				■						■		
VI		■						■				
VII					■							
VIII							■					
IX			■							■		
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Avec elles c'est la bagarre.
- II. Les USA l'ont réalisée. - Donne des boutons.
- III. Arobas. - Pays du Ténééré. - Un cran dans une ceinture noire.
- IV. Prend la tête. - Prend la tête.
- V. Remplace plusieurs hommes. - Donner des reflets lustrés.
- VI. Ceux de ta tribu. - Est contre le progrès.
- VII. On les trouve dans les pubs. - Ordonné.
- VIII. Cyrano en fait une fameuse. - Petit d'oie.
- IX. Au milieu de rien. - Mère-grand. - Petite mégatonne.
- X. Sensationnelles.

VERTICALEMENT.

- 1. Dans la nature des choses.
- 2. Ce type que l'on ne connaît pas. - Joindre les deux bouts.
- 3. Rencontré deux fois chez Einstein. - Cousine de la reine-marguerite.
- 4. Point carré. - Newton, pour les intimes.
- 5. D'un rang assez quelconque. - Incite la bête à aller à gauche.
- 6. Engueulés.
- 7. Mauvais fond. - Baie jaune. - Vieilles façons de faire.
- 8. Aller à l'aveuglette. - Accompagne le coca.
- 9. Elle fut puissante en Mésopotamie. - Sa planète est bleue.
- 10. Estomaquées.
- 11. Manière d'être. - Fut longtemps jugé indestructible.
- 12. Atteints par le grand âge.

Grilles de sudoku

Facile

	9	8	7	2	5			3
3		6				1		
			1	3				
	8	3		7	6	5	2	
	6						3	
	7	1	3	9		6	4	
			9		1			
		2				9		5
6			2	8	7	3	1	

Moyen

	9		7		3	6		8
	6		1	9				
3		2			6			9
	1						2	
2								7
	8							6
7			8			4		3
				4	9			7
5	9	3		1				8

Difficile

	5							3
		4		1	3	8		
3					2	4		7
			1	4				6
				8				
6				9	7			
5		6	4					8
		8	5	2		7		
	4							9

Expert

3				1	5	8		9
	8				6			
5					4			
		7						5
		8					2	
	4						3	
			8					2
			6					1
7	1	2	9					6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	L	I	B	E	R	T	I	C	I	D	E	S
II	U	R	A	N	I	U	M	■	G	I	R	O
III	M	I	L	A	N	■	B	A	N	C	A	L
IV	I	S	E	■	C	O	U	S	E	T	T	E
V	N	■	I	B	E	R	E	S	■	E	O	N
VI	A	I	N	E	■	I	S	E	R	E	■	N
VII	I	N	E	R	T	E	■	N	A	S	S	E
VIII	R	F	■	L	A	N	C	E	S	■	H	L
IX	E	R	E	I	N	T	E	■	E	T	A	L
X	S	A	I	N	T	E	S	T	E	P	H	E

Facile

8	5	1	7	4	9	2	3	6
3	7	6	5	2	1	4	9	8
9	4	2	6	3	8	1	5	7
4	3	7	9	1	5	6	8	2
1	2	8	4	6	3	9	7	5
5	6	9	8	7	2	3	4	1
7	9	4	2	8	6	5	1	3
6	8	3	1	5	4	7	2	9
2	1	5	3	9	7	8	6	4

Moyen

4	7	9	8	3	2	6	5	1
3	1	5	6	9	7	8	4	2
8	6	2	5	4	1	3	7	9
1	3	7	4	5	6	9	2	8
5	9	6	7	2	8	1	3	4
2	8	4	3	1	9	7	6	5
9	5	1	2	6	3	4	8	7
7	4	3	1	8	5	2	9	6
6	2	8	9	7	4	5	1	3

Difficile

1	2	3	5	8	7	9	4	6
4	5	8	9	3	6	2	7	1
7	6	9	4	1	2	3	5	8
3	9	2	6	4	8	7	1	5
5	7	4	1	2	3	6	8	9
8	1	6	7	5	9	4	2	3
6	8	1	3	7	4	5	9	2
2	3	7	8	9	5	1	6	4
9	4	5	2	6	1	8	3	7

Expert

5	2	6	3	4	1	7	8	9
1	4	9	8	5	7	6	3	2
8	3	7	2	9	6	4	5	1
6	8	1	4	7	9	5	2	3
4	5	3	1	2	8	9	6	7
9	7	2	5	6	3	8	1	4
3	1	4	7	8	5	2	9	6
2	9	5	6	3	4	1	7	8
7	6	8	9	1	2	3	4	5

La communauté des acheteurs tunisiens à l'honneur de l'AMCA Partners day

La communauté des acheteurs tunisiens a été à l'honneur, samedi à Casablanca, lors de l'AMCA (Association marocaine de la communauté achats) Partners day, un événement qui rassemble les professionnels de la fonction achats des entreprises marocaines.

Lors de cet événement, auquel ont pris part l'ambassadeur de Tunisie au Maroc, Mohamed Ben Ayed, et les membres de l'Association tunisienne de la communauté achats (ATCA), les deux associations partenaires ont présenté leurs projets et actions communes en faveur de la communauté des acheteurs des deux pays, rapporte la MAP.

L'AMCA Partners day a été également, l'occasion pour un certain nombre d'entreprises marocaines de présenter le rôle et les évolutions que connaît la fonction achats et de sceller des conventions de partenariat avec l'AMCA, aussi bien dans l'objectif de former les acheteurs que de les rassembler pour promouvoir les professionnels de la fonction.

Dans une déclaration à la MAP, M. Ben Ayed a salué les efforts de l'AMCA au service de la communauté des acheteurs marocains et tunisiens et l'appui apporté à l'ATCA depuis sa création en 2019.

Soulignant la dynamique de coopération des deux associations en faveur de la promotion de la communauté des acheteurs des deux pays, M. Ben Ayed a affirmé que ces activités contribuent au renforcement de la coopération commerciale en perspective de la relance économique post-Covid dans la région.

L'ATCA a été créée en octobre 2019 à Tunis, lors de la mission de la délégation marocaine d'acheteurs de l'AMCA en Tunisie, qui a été organisée par l'ambassade de la Tunisie en collaboration avec Tunisia export.

Fondée en 2012, l'AMCA a pour mission de promouvoir et de professionnaliser la fonction achats au sein des entreprises marocaines à travers le rassemblement d'un réseau de cadres acheteurs expérimentés favorisant l'échange et le partage des savoir-faire ainsi que l'encadrement, la formation et l'intégration des nouveaux acheteurs et managers rejoignant la fonction achats.

Envolée des prix de l'énergie à l'échelle internationale



Les prix de l'énergie ont grimpé en flèche au troisième trimestre de 2021, annonce un nouveau rapport du Commodity Markets Outlook. Ils « devraient en moyenne s'établir en 2021 à un niveau supérieur de plus de 80 % à celui enregistré l'année dernière », souligne le document publié par la Banque mondiale.

Dans un marché de l'énergie marqué par une offre limitée, les prix se maintiendront à des niveaux élevés en 2022, prévient l'institution de Bretton Woods affirmant toutefois qu'ils devraient s'orienter à la baisse au second semestre, à la faveur d'une offre moins limitée.



Si elle se maintient, cette tendance alimenterait un déplacement de la croissance économique des pays importateurs d'énergie vers les pays exportateurs

Dans son rapport, rendu public récemment, la Banque mondiale fait état de ce que les prix de certaines matières premières ont atteint voire dépassé les pics historiques de 2011.

En effet, dans un contexte marqué par une offre limitée et par le rebond de la demande d'électricité, « les cours du gaz naturel et du charbon se sont notamment envolés à des niveaux records », constate ledit rapport assurant toutefois qu'ils devraient diminuer en 2022, sous l'effet du relâchement de la demande et de la progression de l'offre.

Mais en raison du niveau très faible des stocks et des problèmes persistants d'approvisionnement, il n'est pas exclu que d'autres flambées des prix se produisent à court terme, craint la Banque mondiale.

Selon les projections des analystes de l'institution internationale, les cours du pétrole brut (moyenne du Brent, du WTI et du Dubai) devraient de son côté ressortir en moyenne à 70 dollars en 2021, soit une hausse de 70 %.

Sachant que la demande de pétrole devrait se renforcer pour renouer avec les niveaux d'avant la pandémie, le rapport du Commodity Markets Outlook estime qu'ils devraient atteindre 74 dollars le baril en 2022.

Il sied de relever que « le recours au pétrole brut comme alternative au gaz naturel est le principal facteur qui pourrait induire une hausse de la demande plus forte

qu'anticipé », relève la Banque mondiale de même source.

La flambée des prix de l'énergie n'est pas sans conséquence sur les économies, d'autant plus que la hausse de ceux-ci pourrait commencer à peser sur la croissance mondiale, au détriment de la demande.

Dans son rapport, l'institution internationale estime que l'évolution des cours de l'énergie va accroître « les pressions inflationnistes mondiales et pourrait alimenter un déplacement de la croissance économique des pays importateurs d'énergie vers les pays exportateurs ».

En effet, comme le relève Ayhan Kose, directeur du département Perspectives de la Banque mondiale, « la montée des prix de l'énergie alimente considérablement le risque inflationniste à court terme et cette tendance, si elle se maintient, pourrait également peser sur la croissance dans les pays importateurs d'énergie ».

La remontée des cours des produits de base s'avérant plus prononcée que prévu, « la récente volatilité des prix pourrait compliquer les choix de politiques publiques à l'heure où les pays se relèvent de la récession mondiale qui a sévi l'année dernière », explique-t-il.

Après de fortes hausses cette année, les cours des produits non énergétiques tels que les matières premières agricoles et les métaux devraient pour leur part baisser l'an

prochain.

En effet, après une remontée estimée à 48 % en 2021, les cours des métaux devraient fléchir de 5 % en 2022, sur fond de ralentissement de la croissance mondiale et de résolution des problèmes d'approvisionnement, soutiennent les analystes.

Pour leur part, « les prix agricoles, pour lesquels les prévisions indiquent une hausse de 22 % en 2021, devraient diminuer légèrement l'année prochaine lorsque les conditions de l'offre s'amélioreront et que les prix de l'énergie se stabiliseront », selon la Banque mondiale.

Enfin, il est bon de savoir que « la hausse des cours des denrées, ainsi que la récente flambée des coûts de l'énergie, font monter l'inflation des prix alimentaires et soulèvent des inquiétudes pour la sécurité alimentaire dans plusieurs économies en développement », souligne le rapport.

Quelles qu'en soient les prévisions des analystes, le rapport du Commodity Markets Outlook prend le soin de préciser que toutes ces projections sont sujettes à d'importants aléas.

Il fait notamment allusion aux conditions météorologiques défavorables, à la reprise post-COVID inégale, à la menace de nouvelles vagues épidémiques, aux perturbations dans les chaînes d'approvisionnement ou encore à la politiques environnementales.

Alain Bouhithy



Les ventes de ciment en hausse de 18,3% à fin septembre

Les ventes de ciment, principal baromètre de l'activité du secteur bâtiment et travaux publics (BTP), se sont renforcées de 18,3% à fin septembre 2020 et de 1,9% par rapport à fin septembre 2019, après une baisse de 13,9% il y a une année, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

L'activité du secteur du BTP confirme ainsi son redressement au troisième trimestre 2021, en ligne avec la progression des ventes de ciment de 7,8%, après une baisse de

3,9% au T3-20 qui a coïncidé avec le début des mesures de déconfinement progressif à partir du 10 juin 2020, indique la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

Ces ventes, poursuit la même source, ont ainsi dépassé pour le deuxième trimestre consécutif leur niveau atteint au cours de la même période de l'année 2019, soit avant la crise, après plusieurs trimestres d'évolution négative sous l'effet de la Covid-19 (+8,1% au T2-2021 et +3,6% au T3-2021) après plusieurs trimestres d'évolution négative sous

l'effet de la Covid-19. Pour ce qui est des opérations de financement du secteur immobilier, le volume des crédits accordés à l'habitat maintient son accélération par rapport à l'année précédente à fin août 2021, affichant une hausse de 6,1%, après +2,2% un an auparavant, fait savoir la DEPF, notant que les crédits à la promotion immobilière ont accusé une baisse de 10% après un léger recul de 0,5% un an plus tôt, pour porter la croissance de l'encours global des crédits à l'immobilier à +3,6%.

Les sociétés cotées affichent 14,9 MMDH de bénéfices au premier semestre

Le résultat net global des sociétés cotées à la Bourse de Casablanca a atteint 14,9 milliards de dirhams (MMDH) au premier semestre 2021, en hausse de 117,5% par rapport au S1-2020, qui a été impacté par la crise sanitaire et la contribution au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie Covid-19, selon CDG Capital Insight.

Cette évolution est due essentiellement à la hausse des bénéfices des secteurs "Banques", principalement Attijariwafa Bank qui a gagné 1,3 MMDH, profitant de la baisse du coût du risque et la non-réurrence du don Covid-19, et "Matériaux de construction" (+1,08 MMDH), précise la direction insight de CDG Capital dans son rapport sur les résultats du premier semestre de 2021 intitulé "La sortie de crise prend forme".

Il s'agit aussi de la progression du résultat net des assurances de 1,05 MMDH, relève la



même source, ajoutant que les valeurs Wafa Assurance et Saham Assurance demeurent les premiers contributeurs à cette progression avec des montants respectifs de 553 millions de dirhams (MDH) et 488 MDH.

En outre, le rapport note que les marges nettes des sociétés du Masi se sont nettement améliorées de 5,9 points passant de 5,8% au S1-2020 à 11,8% au S1-2021, principalement sous l'effet de la non-réurrence des dons Covid-19 et la diminution du coût du risque bancaire, soulignant que ce niveau reste inférieur à celui enregistré au

S1-2019, soit 12,5%, rapporte la MAP.

Au volet endettement, CDG Capital Insight relève que suite à la crise pandémique, les sociétés cotées de la Bourse de Casablanca ont activé plusieurs leviers afin d'économiser leurs trésoreries, faisant savoir que les montants consacrés à l'investissement ont baissé de 15,3% au S1 2021.

Le besoin en fonds de roulement a également baissé de 6,5% et par conséquent, la dette nette a reculé de 6,7% au S1-2021, après deux années de hausses consécutives. Les rem-

boursements ainsi que les émissions de la dette ont baissé de 50,5% et 69,1% respectivement au S1 2021 par rapport à fin 2020. S'agissant des investissements (hors finance), ils ont reculé de 15,7% à 7 MMDH par rapport au S1-2020, suite à la dégradation du CAPEX du secteur Energie de 1,5 MMDH, fait savoir le rapport, notant que le groupe Taqa Morocco a vu ses investissements baisser de 1,5 MMDH à fin juin 2021, par rapport à juin 2020.

Les analystes de CDG Capital Insight notent également que les investissements du groupe

Trissalat Al-Maghrib ont connu une hausse de 78,4% à 2,1 MMDH au S1-2021, soit un taux d'investissement qui est passé de 6,5% au S1-2020 à 11,9% au S1-2021.

Ils ont concerné, principalement, le renforcement des infrastructures afin d'accompagner la croissance du trafic et des bases clients. "Cette forte évolution traduit essentiellement un effet de base vu que l'année dernière, les investissements ont été en baisse sous l'effet du contexte sanitaire et l'implémentation des mesures de confinement", explique la même source.



Progression du résultat net des assurances de 1,05 MMDH

Art & culture

Un nouveau dinosaure découvert à Skoura



Le sol du Royaume regorge de trésors dont les fossiles de dinosaures, comme en témoignent Denis Geraads, du Centre de recherche en paléontologie à Paris et Samir Zouhri du Département de la géologie à la Faculté d'Aïn Chock, auteurs d'une étude présentant le premier Elasmotheriinae d'Afrique du Nord. Pourtant, jusqu'à peu, on croyait que cette sous-famille éteinte des rhinocéros de grande taille et possédant d'immenses cornes était présente du Miocène inférieur (23,03 à 5,332 millions d'années) au Pléistocène supérieur (126 000 à 11 700 ans) aux quatre coins de la planète sauf en Afrique du Nord.

C'était sans compter sur les fossiles retrouvés sur le site du Miocène supérieur à Skoura non loin d'Ouarzazate, composés d'un crâne quasi complet, une mandibule articulée et quelques restes post-crâniens fragmentaires. Ces

fossiles en font "l'Elasmotheriinae le plus connu du Miocène africain supérieur», précisent les auteurs de l'étude.

La découverte du crâne de l'Elasmotheriinae n'est pas fortuite. "Son crâne a été découvert par des chasseurs de fossiles, acheté à l'un d'eux par Serge Xerri à Rabat, qui l'a généreusement offert à la Faculté des sciences Aïn Chock de Casablanca. Il a été habilement préparé par Philippe Richir et ses collègues du Centre de recherche en paléontologie à Paris dépendant du Muséum national d'histoire naturelle en France, avant son retour à la Faculté des sciences Aïn Chock", détaille l'étude relayée par nos confrères de yabiladi.ma.

Cette espèce de dinosaure se caractérise selon les chercheurs par un crâne aux longs os nasaux "indiquant une importante corne et de longs prémaxillaires édentés, élargis antérieurement. Par rapport aux autres

Rhinocerotidae, le visage est modérément allongé, les incisives inférieures sont de taille moyenne et la rangée pré-molaire est courte».

Mais pour affirmer que l'Eoazara est le représentant d'une branche africaine d'Elasmotheriinae, il y a un pas que les chercheurs n'entendent pas franchir. "Eoazara est plutôt un membre d'un clade (unité de base de la classification phylogénétique) principalement eurasiatique, plutôt que comme un survivant d'une hypothétique branche africaine d'Elasmotheriinae." Et d'ajouter : « Ceux du Miocène moyen de Beni Mellal au Maroc (1976), du Miocène inférieur supérieur de Bou Hanifia (1986), de l'Oued Mya en Algérie (1992), et du Djebel Krechem El Artsouma en Tunisie (1989), et du Miocène supérieur de Lissasfa au Maroc (1999) appartiennent probablement tous à la sous-famille des Dicerotini et sont

certainement sans rapport avec Eoazara xerrii».

En revanche, toutes les traces du temps des dinosaures au Maroc souffrent de la même problématique. A savoir le trafic de fossiles. Un trafic aussi discret que lucratif. Au printemps 2019, le journal espagnol El Mundo prétendait que "près de 20.000 familles vivent de l'exploitation des fossiles". Par conséquent, ce trafic réduit cet inestimable patrimoine comme peau de chagrin, quand bien même il est difficile d'en connaître la quantité exacte, mais la fréquence du pillage va dans ce sens. Le pire dans tout ça, c'est que cette activité qui générerait près de 50 millions de dollars par an, d'après la même source, ne profite que très peu aux exploitants marocains, contrairement aux acheteurs en provenance principalement du Vieux Continent et de l'Amérique du Nord.

C.C

Vernissage à Rabat de l'exposition "Instantanés d'ONU Maroc"



Le vernissage de l'exposition "Instantanés d'ONU Maroc", organisée à l'occasion de la célébration de la Journée des Nations unies, a eu lieu lundi à la Bibliothèque nationale du Royaume du

Maroc (BNRM) à Rabat.

Initiée par le système des Nations unies pour le développement au Maroc, cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 08 novembre, reflète la riche diversité des interventions sur le terrain des 25 fonds, programmes et agences qui constituent le Système, ainsi que leur convergence au service du soutien et de l'accompagnement de la réalisation des Objectifs de développement durable au Maroc.

A travers une collection d'une trentaine de photos qui retrace des moments forts de la coopération unissant le Royaume du Maroc et le Système des Nations unies et des images puissantes focalisant sur l'angle humain, l'exposition - qui allie art et mémoire - couvre des thématiques variées, notamment la santé, l'enfance, l'autonomisation des femmes et des jeunes, la coopération Sud-Sud, la migration et les réfugiés.

Elle rend également hommage

à l'engagement exemplaire du Maroc vis-à-vis de l'ONU, depuis son adhésion à l'Organisation en 1956, à travers des images historiques, comme celle de la visite de Feu SM Mohammed V à l'ONU en 1957, accompagné de l'ancien Secrétaire général des Nations unies, Dag Hammarskjöld, et d'autres récentes comme celle de la remise de médailles de l'ONU à 752 Casques bleus marocains à la fin de leur mission en République Centrafricaine en août dernier.

Dans une allocution de circonstance, la coordinatrice résidente du Système de l'ONU pour le développement au Maroc, Sylvia Lopez-Ekra, a salué "l'engagement fort, actif et indéfectible du Maroc au service des idéaux et grandes initiatives de l'ONU, que ce soit à l'échelle globale, régionale ou locale, et ce depuis 65 ans".

Elle a, à cet égard, rappelé que le Maroc compte plus de 2.000 Casques bleus dans les missions

des Nations unies, ce qui en fait le 11ème pays contributeur aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

La Journée des Nations unies marque cette année le 76ème anniversaire de la charte de l'organisation, a fait savoir Mme Lopez-Ekra, notant qu'elle a également été marquée par le lancement du rapport "Notre programme commun" du Secrétaire général de l'ONU qui dresse la vision et l'ambition de l'organisation pour les 25 années à venir et les recommandations dans ce sens pour les pays membres.

S'agissant des 31 photos exposées, Mme Lopez a relevé que derrière chacune se cache une histoire profonde et unique et que chaque photo reflète "des histoires individuelles ou collectives inspirantes, des témoignages de résilience, d'engagement de lendemains meilleurs, d'avenir prometteur, de destin transformé et d'espoir".

Ouverture du 14^{ème} Festival international du Théâtre universitaire de Tanger

La 14^{ème} édition du Festival international du théâtre universitaire de Tanger (FITUT) s'est ouverte, lundi au Centre culturel Ahmed Boukmakh, en présence d'un parterre d'universitaires, dramaturges, artistes et d'étudiants marocains et étrangers.

La cérémonie d'ouverture de cet événement, placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a été marquée par la présence notamment du wali de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Mohamed Mhida, du président du Conseil de la région, Omar Moro, du maire de Tanger, Mounir Laymouri, du directeur régional de la culture,

Kamal Ben Laymoun, des présidents d'établissements universitaires, et nombre d'acteurs culturels et artistiques.

S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, Bouchta El Moumni, a souligné que cette édition, placée sous le thème "Ravivons la flamme du théâtre", intervient après le grand succès de la 13^{ème} édition, notant que ce festival constitue l'un des rendez-vous culturels les plus importants de l'Université et un événement marquant dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, qui est devenue, sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, une destina-

tion d'excellence et une source de fierté pour ses habitants et les Marocains en général.

M. El Moumni a, à cet égard, réitéré la ferme détermination de l'Université à contribuer à raviver le rayonnement civilisationnel et culturel de la "perle du Nord", à travers le dialogue prôné par "le père des arts", et à faire découvrir les talents de l'Université aux niveaux local, national et international, rappelant que la promotion des activités culturelles au sein de l'université constitue un axe majeur quant à l'épanouissement des étudiants, que ce soit au cours de leurs études ou bien dans leur vie professionnelle.



Bouillon de culture

Jeunes talents

Deux Marocains ont été sélectionnés pour la Résidence jeunes talents scientifiques africains à Universcience à Paris, apprend-on auprès de cet établissement public français issu du rapprochement en 2009 entre le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie.

Loubna Oumeslakht et Adam Chati, font partie des 49 jeunes scientifiques, 26 femmes et 23 hommes originaires de 27 pays africains invités à la Résidence en ligne et à la Cité des sciences et de l'industrie et aux Étincelles du Palais de la découverte à Paris.

Pendant une semaine jusqu'au 22 octobre, les jeunes chercheurs ont échangé sur la pratique de la médiation scientifique, découvert les coulisses des lieux d'Universcience dédiés au partage des sciences et à l'innovation. Ils ont aussi découvert d'autres musées et centres de sciences parisiens dans le cadre d'un riche programme culturel, selon un communiqué d'Universcience.

Ensemble, les participants et les équipes d'Universcience ont aussi réfléchi et échangé sur les différentes méthodes de valorisation et de transmission des connaissances mises en pratique en Afrique et en France. Doctorante en biotechnologies médicales, Loubna Oumeslakht travaille sur un nouveau test rapide de détection des papillomavirus humains.

Adam Chati, enseignant-chercheur, se dédie à la question du développement des projets sociaux et économiques d'intérêt général.

Théâtre

Le Théâtre Mohammed V organise une série de spectacles dans le cadre de son programme d'action pour le mois d'octobre 2021.

Ainsi, le spectacle "Le masque", interprété par Bouchra Cherif, Adil Abatorab et Jamila El Haounqui, aura lieu le 28 octobre à 19h, précise le Théâtre sur son site Internet. "Majnun" ou "Le fou de Layla", la légende tragique des amours contrariés des deux enfants du désert d'Arabie Qays et Layla, sera interprétée le vendredi 29 octobre à 19h par Hassan El Jaï et sa troupe de théâtre.

L'Orchestre philharmonique du Maroc clôturera le mois par son concert symphonique "La force vitale", qui aura lieu le 31 octobre à 20h. À travers ce concert, l'Orchestre propose deux symphonies incontournables du répertoire de Beethoven (Pastorale) et de Schumann (Rhénane).

Marrakech accueille le 3^{ème} Festival de la poésie marocaine

La Maison de la poésie de Marrakech (Dar Chiir) organise, du 29 au 31 octobre courant, la 3^{ème} édition du Festival de la poésie marocaine.

Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI et organisée dans le cadre de la coopération entre le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le Département de la culture et de la communication au gouvernement de Sharjah aux Emirats arabes unis (EEAU), cette édition fête la diversité culturelle marocaine et consacre l'identité du festival qui fait dialoguer la poésie et les autres formes artistiques et s'ouvre aux différentes sensibilités et expériences poétiques marocaines.

Un communiqué de la Maison de la poésie indique que cet événement s'inscrit dans le cadre de

la célébration du 5^{ème} anniversaire de la création de cette structure culturelle, qui a grandement contribué à l'enrichissement de la scène culturelle nationale et locale et au rayonnement de la cité ocre.

Les organisateurs du festival ont concocté une programmation riche et diversifiée comprenant des lectures poétiques au jardin Arsat Moulay Abdeslam, le forum du festival, des spectacles musicaux et la remise de prix aux lauréats de concours organisés par la Maison.

Cette 3^{ème} édition rendra également un vibrant hommage à plusieurs figures de la poésie, de l'art et de la recherche.

Il s'agit notamment de la poétesse hassanie Farha Mint Al Hassan, du chercheur et poète amazigh Omar Amarir, de la poétesse Touria Majdouline et de l'ar-

tiste Moulay Taher Al Isbahani, l'un des pionniers de la troupe musicale Jil Jilala.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle et artistique aura lieu au jardin Arsat Moulay Abdeslam avec la participation de personnalités marocaines et émiraties appartenant au monde de la culture, des arts et des médias.

Créée en septembre 2017, en vertu d'un memorandum d'entente entre le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le Département de la culture et de la communication au gouvernement de Sharjah aux Emirats arabes unis (EEAU), la Maison de la poésie de Marrakech est vouée à la promotion des créations poétiques, la valorisation et la documentation de cette poésie marocaine.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELIMM-OUED NOUR
PROVINCE DE GUELIMM
SECRETARIAT GENERAL
.
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES

Avis d'appel d'offres ouvert
n° 03/PRDTS/2021

Le 19/11/2021 à 11h00 min Il sera procédé, dans la salle n° 2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration pour les travaux de construction de corps de chaussée de la RP 1306, Lot n°1 : du PK 18+100 au PK 26+700 sur 8,6 Kms dans la province de Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinquante Deux Mille Dirhams (52.000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Millions soixante-trois mille trois cent cinquante-six Dirhams (4.063.356,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 09/11/2021 à 11h00 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification pour les entreprises installées au Maroc ;
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe
B	B-3 et B-5	3

N°9112/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION

جامعة الحسن الأول
UNIVERSITÉ HASSAN 1^{er}

Appel Ouvert À Candidature

Conformément à la loi organique 12.02 relative à la nomination aux fonctions supérieures, en application des articles 49 et 92 de la Constitution, promulguée par Dahir n° 1.02.20 du 27 Chaaban 1433 (17 juillet 2012) ;

Et conformément aux dispositions de la loi 01.00 portant organisation de l'Enseignement Supérieur, promulguée par Dahir n° 1.00.199 du 15 Safar 1421 (19 mai 2000), notamment son article 20 ;

La Présidente de l'Université Hassan 1^{er} porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur (P.E.S) qu'un appel à candidature est ouvert pour le poste de Directeur de L'Ecole Supérieure De l'Education et de la Formation, Berrechid.

Le dossier de candidature peut être retiré, du 01 Novembre 2021 au 05 Novembre 2021 inclus, au siège de la Présidence de l'Université, (Secrétariat Général), Complexe Universitaire, Km 3, route Casablanca, de 8h30 à 16h30, ou être téléchargé via le site web de l'Université www.uh1.ac.ma

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être déposés, contre récépissé, en six (06) exemplaires, avec copie sur CD ou USB (en formats Word et PDF), du 06 Décembre 2021 au 10 Décembre 2021 inclus, à l'adresse et horaire sus indiqués.

N°9115/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل
و اللوجستيك و الماء
المديرية الإقليمية بتارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°24/2021

Le 30 Novembre 2021 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR OUED EL FAREGH
AU PK 102+000 DE LA RN 10 (RN 7), PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haïta Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme 300.000,00dhs(Trois CentMille dirhams)

-L' estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 24 466 084.27dhs(Vingt Quatre Million Quatre Cent Soixante SixMille Quatre Vingt Quatre dhs, 27 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 5 du règlement de consultation.

Le Dossier technique comprenant :

- * Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
D	D.2	1

* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°9113/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 31/2021/DGM

Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale

Le 22/11/2021 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Casablanca à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix n° 31/2021/DGM pour la maintenance du réseau de trente stations météorologiques automatiques et leur système de concentration centrale.(Diverses Préfectures)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 Dhs (Trente Mille Dirhams).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 797400,00 Dirhams TTC (Sept cent quatre-vingt dix sept mille quatre cent Dirhams TTC).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux selon le calendrier suivant :

Site central à la Direction Générale de la Météorologie à Casablanca	Le 09/11/2021 à 10 h00
site d'Elbrouj à SETTAT	Le 10/11/2021 à 10 h00

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°9114/PA

«ETS GHAZALI ET FILS»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
RC : 54397

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/09/2021, les associés de la société « ETS GHAZALI ET FILS » SARL ont décidé ce qui suit :
Dissolution anticipée de la société
Nomination d'un liquidateur
Est nommé liquidateur de la société M. Ghazali Mustapha.
Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 22/10/2021 sous le numéro : 797316.

N° 9079/PA

« CYCLE DU MARCHE »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
RC : 77511

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/10/2021, l'associé unique de la société « CYCLE DU MARCHE »

SARL a décidé ce qui suit :
- Transfert du Siège social de la société.
- La société aura comme siège social : 29, Rue AMR BNOU AL ASS ROCHES NOIRES CASABLANCA
- Modification corollaire des Statuts.
- Mise à jour des Statuts de la Société.
Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 22/10/2021 sous le Numéro : 797327.

N° 9080/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE LA CULTURE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
DEPARTEMENT DE LA
JEUNESSE ET DES
SPORTS
COMPLEXE SPORTIF
MOHAMMED V
DE CASABLANCA
ET BASE NAUTIQUE DE
MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 11/CSMV/2021
Le 19/11/2021 à 10 h (dix heures), il sera procédé, dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'achat des produits chimiques pour le traitement des eaux des piscines du centre des sports et de loisirs Al Misbahiat sis à la préfecture de Mohammedia et des eaux des piscines du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à la préfecture des arrondissements de casa-anfa.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma.

ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 dhs (Quinze mille dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 536.393,28 dhs (Cinq cent trente six mille trois cent quatre vingt treize dhs et 28 cts).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-

12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.
- Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° : 20-14 du 8 dou al kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.
N° 9081/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل
و اللوجستيك و الماء

Avis rectificatif d'Appel d'Offres n°18/2021

Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres n° 18/2021 du 08/11/2021 à 10 H, relatif aux TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DU DOUAR IMOUNARIM DE LA COMMUNE TERRITORIALE IMI N'TAYART : RESEAU DES EAUX USEES ET STATION D'EPURATION- PROVINCE DE TAROUDANT, a subis une rectification au niveau de la date du visite des lieux comme suit :

*La visite des lieux est prévu le 28/10/2021 au lieu de : 21/10/2021, Publiée dans les journaux nationaux.

Le reste est inchangé.

N°9076/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Assainissement liquide du pôle urbain KSAR SGHIR/KSAR MAJAZ.
Lot 3: STATION D'EPURATION
(Marché de conception et réalisation)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 111DR9/C/D/2021
à Lot unique
Séance publique

Avis Report

Il est porté à la connaissance des Sociétés Intéressées par l'appel d'offres cité en dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **Mercredi 05 Janvier 2022 à Dix (10) heures du matin (heure locale) au lieu du Mercredi 24 Novembre 2021 à Dix (10) heures du matin (heure locale)**, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger

A rappeler qu'une visite des lieux **obligatoire** est prévue le **Jeudi 04/11/2021 à 10h00 (heure locale)**, au Centre ONEE/Branche eau KSAR SGHIR, comme lieu de rencontre.

N°9077/PC

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Objet : Sélection des associations prestataires de services pour la mise en œuvre du programme 2 de l'INDH relatif à l'accompagnement des personnes en situation de précarité – catégorie des personnes en situation d'handicap – type sourds - muets.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième phase de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, la Province d'El Jadida lance le présent appel à manifestation pour la mise en application du programme 2 intitulé « Accompagnement des personnes en situation de précarité » notamment le soutien des personnes en situation d'handicap type sourds - muets qui compte contribuer à l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques destinées à l'accompagnement des enfants en situation d'handicap
Dans la perspective d'aboutir à l'objectif global de ce programme, et d'assurer la convergence entre les différents programmes publics ciblant la lutte contre la précarité, le programme 2 ambitionne de mettre en place une approche pilote, en recrutant des **acteurs associatifs professionnels**, qui cibleront directement les bénéficiaires et leur fourniront des services de qualité adaptés à leurs besoins conformément à la réglementation en vigueur notamment les dispositions de la loi 65-15 et les textes d'application y afférents.

L'Association prestataire de services sélectionnée assure au profit des bénéficiaires et en coordination avec les services déconcentrés de l'Etat concernés et les organes de gouvernance de l'INDH les prestations suivantes :

- Diagnostic et mise en place d'une carte provinciale des enfants en situation d'handicap sourds - muets.
- Arrêter la liste des bénéficiaires des services dispensés par le centre,
- Accompagner les services de la province dans la réalisation (construction et équipement) du centre
- Assurer la gestion du centre après sa construction

Les actions et les interventions de l'association prestataire de service doivent répondre aux besoins constatés de la catégorie cible et seront soumises à un suivi et une évaluation selon les indicateurs suivants :

Indicateurs de suivi	Indicateurs d'impact et de résultat
Nombre d'actions de communication et de sensibilisation à propos des services dispensés par le centre.	Taux des enfants en situation d'handicap sourds - muets ayant bénéficié du programme national de l'éducation inclusive
Taux d'encadrement au niveau du centre	Taux des enfants en situation d'handicap sourds - muets ayant bénéficié d'un programme de la formation professionnelle
Nombre de bénéficiaires des services du centre	Taux des enfants sourd - muet ayant acquis une autonomie personnelle.
La diversité et la qualité des services dispensés par le centre.	Taux des enfants sourd - muet ayant acquis une autonomie économique et sociale.
Degré de respect des règles régissant le centre.	

Les critères de sélection de ces associations sont :

- > Une existence légale de l'entité et une expérience, d'au moins 3 ans dans le domaine d'appui des enfants en situation d'handicap sourds-muets, au Maroc de préférence
- > La disponibilité des états financiers des deux dernières années ;
- > La connaissance du territoire de la province d'El Jadida et ces spécificités démographiques ;
- > La capacité de fournir des services effectifs de proximité aux bénéficiaires avec la présence physique dans le territoire de la province d'El Jadida ;
- > La capacité de déployer les moyens adaptés aux enfants en situation d'handicap sourd - muet (issus de milieux défavorisés, de parents en situation de précarité, quartiers difficiles, les femmes vulnérables et les personnes à besoins spécifiques, etc).

Les détails de ces critères ainsi que les obligations des associations sont prescrits dans les termes de référence à retirer auprès de la division des affaires sociales relevant de la province d'El Jadida et du site web <http://www.indheljadida.ma>.

Pour plus d'informations, les associations peuvent prendre contact avec la division des affaires sociales relevant de la province d'El Jadida. ou adresser un courrier électronique à l'adresse mail suivante : das.eljadida21@gmail.com. Ou www.machéspublics.gov.ma.

Les associations intéressées doivent déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le **15 Novembre 2021 à 16h30**, au Bureau d'ordre de la province d'El Jadida.

N°9078/PA

Royaume du Maroc

 Ministère de l'Éducation Nationale,
 du Prélégatoire et des Sports
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 REGION CASABLANCA - SETTAT
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAI OU A MAJORATION"
N° : 22J/INV/2021 (lot unique)

Le 23/11/2021 à 10 H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida relevant de l'AREF Casablanca – Settata, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabai ou a majoration" comme suit :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage (TTC)	Caution provisoire (TTC)
Travaux De mise à niveau des terrains de sport du lycée collégial AL MANAR à la commune territoriale EL JADIDA, province d'EL JADIDA	249 480.00 DEUX CENT QUARANTE NEUF MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT Dirhams	5 000,00 Cinq Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service de construction, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9082/PA

Royaume du Maroc

 Ministère de l'Éducation Nationale,
 du Prélégatoire et des Sports
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 REGION CASABLANCA - SETTAT
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAI OU A MAJORATION"
N°: 23J/INV/2021 (lot unique)

Le 23/11/2021 à 11 H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida relevant de l'AREF Casablanca – Settata, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres au "rabai ou a majoration" comme suit :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage (TTC)	Caution provisoire (TTC)
Travaux De mise à niveau de Cinq (05) salles de classe précolaires relevant de la Province d'El Jadida : 1- Une Salle de Classe précolaire à L'Unité scolaire LAFRACH au Secteur Scolaire OUELED ZAID à la Commune Territoriale SIDI ALI BEN YOUSSEF. 2- Une Salle de Classe précolaire Unité scolaire LAAYTA au Secteur Scolaire LAAZIZATE à la Commune Territoriale OUELD GHANEM. 3- Une Salle de Classe précolaire au Secteur Scolaire LAKHRACHFA à la Commune Territoriale OUELED AISSA. 4- Une Salle de Classe précolaire à L'Unité scolaire EDDABBOUZIA au Secteur Scolaire ESSALAM à la Commune Territoriale SIDI ALI BEN HAMDOUNCH. 5- Une Salle de Classe précolaire à L'Unité scolaire OUELED HAMDANE au Secteur Scolaire BOUKHINE à la Commune Territoriale ZAOUATE LAKHOUASSE	152 256.00 Cent Cinquante Deux Mille Deux Cent Cinquante Six Dirhams	5 000,00 Cinq Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service de construction, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du Portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9084/PA

Royaume du Maroc

 Ministère de l'Éducation Nationale,
 du Prélégatoire et des Sports
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 REGION CASABLANCA - SETTAT
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

AVIS DESCONSULTATIONS ARCHITECTURALES
N° : 08J/CA/INV/2021,09J/CA/INV/2021et 10J/CA/INV/2021

Le 24/11/2021 à partir de 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida M.E.N.P.S relevant de l'AREF Casablanca - Settata, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs aux Consultations Architecturales ayant pour objet :

Contrat n°	Objet	Le budget prévisionnel maximum, hors taxes
08J/CA/INV/2021	Les Etudes Architecturales et le Suivi des Travaux de Construction du LYCEE QUALIFIANT AL MOUATAMID IBN ABBAD, Commune territoriale SIDI ABED, Province d'El Jadida	5 800 000.00 Dirhams HT (Cinq Millions Huit Cent Mille Dirhams Hors Taxes)
09J/CA/INV/2021	Les Etudes Architecturales et le Suivi des Travaux de Construction de L'ECOLE COMMUNAUTAIRE SIDI MHAMED AKHDIM Commune territoriale SIDI MHAMED AKHDIM, Province d'El Jadida	5 000 000.00 Dirhams HT (Cinq Millions Dirhams Hors Taxes)
10J/CA/INV/2021	Les Etudes Architecturales et le Suivi des Travaux de de Construction de Solvante (60) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqués aux Communes territoriales Suivantes : (04) à la Commune territoriale Chaibate, (03) à la Commune territoriale Haouzla, (12) à la Commune territoriale Mettoug, (04) à la Commune territoriale Mogress, (02) à la Commune territoriale OuladAissa, (01) à la Commune territoriale OuladHamdane, (07) à la Commune territoriale OuladRahmoune, (07) à la Commune territoriale OuledFrej, (05) à la Commune territoriale OuledGhanem, (01) à la Commune territoriale OuledHikine, (05) à la Commune territoriale Sidi Abed, (07) à la Commune territoriale Sidi M'Hamed Akhdim, (02) à la Commune territoriale zaouatSaiss, Province d'El Jadida	8 500 000.00 Dirhams HT (Huit Millions Cinq Cent Mille Dirhams Hors Taxes)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés auprès du Service Constructions, Equipements et Patrimoine à la Direction Provinciale d'El-Jadida, il peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Constructions, Equipements et Patrimoine à la direction provinciale d'ElJadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».
- Une réunion sera prévue le 05/11/2021 à partir de 10h à la Direction Provinciale d'El Jadida

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 au règlement de consultation architecturale

N°9083/PA

Royaume du Maroc

 Ministère de l'Éducation Nationale,
 du Prélégatoire et des Sports
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 REGION CASABLANCA - SETTAT
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAI OU A MAJORATION"
N°: 24J/INV/2021 (lot unique)

Le 23/11/2021 à 12 H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida relevant de l'AREF Casablanca – Settata, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres au "rabai ou a majoration" comme suit :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage (TTC)	Caution provisoire (TTC)
Travaux de mise à niveau de murs de clôture et d'étalement de Six (06) lycées collégiaux relevant de la Province d' El Jadida : 1- Lycée collégial EL HANSALI à la commune territoriale El Jadida à la Province d'El Jadida. 2-Lycée collégial ABDEL KRIM EL KHATTABI à la commune territoriale El Jadida à la Province d'El Jadida. 3-Lycée collégial LALLA MEYEM à la commune territoriale El Jadida à la Province d'El Jadida. 4-Lycée collégial ABD EL MALEK ESSAADI à la commune territoriale KHMIS METTOUH à la Province d'El Jadida. 5-Lycée collégial IBN SINA à la commune territoriale MOULAY ABDELLAH à la Province d'El Jadida, 6-Lycée collégial OUED EDDAHAB à la commune territoriale OUELED AISSA à la Province d'El Jadida.	949 992,00 Neuf Cent Quarante Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Douze Dirhams	20 000,00 Vingt Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service de construction, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9085/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale,
 du Pré-scolaire et des Sports
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 RÉGION CASABLANCA - SETTAT
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

APPEL D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION »
 N° : 25J/INV/2021 (En deux lots Séparés)

Le 24/11/2021 à 12H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El Jadida , Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au « RABAIS OU A MAJORATION », ayant pour objet: Travaux de mise à niveau des Blocs Sanitaires et des Murs de Clôture des Unités scolaires, relevant des Communes Territoriales, Province d'El Jadida (En deux lots) :

N° Lot	Objet	Cautions provisoires	Estimation En Dirhams TTC
1	Travaux de mise à niveau des blocs sanitaires de quarante-huit (48) unités scolaires relevant de dix-huit (18) communes territoriales, Province d'El Jadida.	5 000.00 DHS cinq Mille dirhams	486 000.00 Quatre Cent Quatre Vingt six Mille Dirhams
2	Travaux de mise à niveau des murs de clôture de dix (10) unités scolaires relevant de sept (07) communes territoriales, Province d'El Jadida.	5 000.00 DHS cinq Mille dirhams	486 000.00 Quatre Cent Quatre Vingt six Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service de construction, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents installés au Maroc doit fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9086/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 37/2021/BP/PAZ

Le 24 Novembre 2021 à 11 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

Creusement d'un forage d'exploitation au douar Iferden à la CT Agoudi N'kheir, province d'Azilal

Creusement d'un forage d'exploitation au douar Tighighite Tazroualte Ait Mouh oubrahim à la CT Zaouite Ahnsal, province d'Azilal

Creusement d'un forage d'exploitation au douar Ait Amer à la CT Ait M'hamed, province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **vingt-trois mille dirhams, 00 Cts (23.000,00 DH)**.

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Neuf Cent Trente-Trois Mille dirhams 00 centimes (933000,00DH)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
H	H2	5

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9087/PA

المللكه المغربيه
 وزارة الداخليه
 عمالة إقليم تارودانت
 دائرة اولادنايمه
 قيادة مشرع العين
 مصلحة الشؤون الإدارية والقانونية
 مكتب الموارد البشرية

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021
لقائدة بعض هيئات موظفي الجماعة الترابية مشرع العين

بناء على مقتضيات الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 113.14 التعلق بالجماعات ولا سيما المادة 96 منه .

يعلن رئيس الجماعة الترابية مشرع العين ، انه تقرر تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية بمقر الجماعة ابتداء من الساعة التاسعة والنصف صباحا لقائدة موظفي الجماعة المنتسبين إلى ميزانيتها والمستوفين الشروط النظامية وتحدد عدد المناصب المتباري في شأنها في عدد الموظفين المستوفين الشروط النظامية كما هو مبين في الجدول أسفله :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط اجتياز الامتحان	عدد المناصب المتباري بشأنها	تاريخ إجراء لامتحان	آخر أجل لوضع طلبات الترشيح
محدر الدرجة الثالثة	محدر الدرجة الثانية	6 سنوات من الخدمة العلفية في الإطار الأصلي	منصب واحد	2021/11/19	2021/11/15

وعلى الراغبين في المشاركة في هذه الامتحانات أن يتقدموا شخصيا بطلبات ترشيحهم لدى مكتب الموارد البشرية قبل آخر أجل لقبولها كما هو مبين بإعلان

N°9088/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 CERCLE DE RICH
 CAIDAT DE GOURRAMA
 COMMUNE DE GOURRAMA

AVIS DE CONCOURS
DE CAPACITE PROFESSIONNELLE

Le président du conseil communal Gourrama ,annonce qu'un concours de capacité professionnelle au titre d'année 2021 pour accès au grade :

- Technicien 1er grade échelle 11 : 1 poste .
- d'adjoint administratif 1er grade échelle 8 : 1 poste .
- d'adjoint administratif 2ème grade échelle 7 : 1 poste .
- d'adjoint technique 2ème grade échelle 7 : 1 poste .

est ouvert aux personnels ayant accomplis et qui accomplissent les conditions nécessaires au 31/12/2021, qui aura lieu le : 16 novembre 2021 à partir de 08h au siège de la commune .

Les dossiers de candidature seront déposés au bureau des ressources humaines de la commune au plus tard le : 15 novembre 2021.

N°9089/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 COMMUNE DE BIN EL OUIDANE

Avis d'organisation d'examen d'aptitude professionnelle

Le président de la commune de BIN EL OUIDANE annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 au profit des fonctionnaires satisfaisants les conditions réglementaires selon le tableau ci joint :

Type d'examen	Date d'examen	Nombre de poste	Dernier délai de dépôt de candidature	Conditions requises
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade d'adjoint administratif 2 grade	27/11/2021	01	19/11/2021	Six ans d'ancienneté dans le grade jusqu'au premier examen écrit le 27/11/2021
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade d'adjoint technique 2 grade	27/11/2021	01	19/11/2021	

N°9090/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PREFECTURE D'INZEGANE AIT MELLOUL
 CONSEIL PREFECTORAL
 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES
 AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

الجمهورية المغربية
 وزارة الداخلية
 مسالة إنزكان أيت ملول
 مجلس العمالة
 مصلحة الموارد البشرية والشؤون
 الإدارية والقانونية

N° : عدد

إعلان إجراء امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة موظفي عمالة إنزكان أيت ملول
برسم سنة 2021

بناء على المرسوم رقم 401.67 الصادر بتاريخ 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه، ينظم مجلس عمالة إنزكان أيت ملول، امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الأطر والأعوان التابعين لميزانية عمالة إنزكان أيت ملول، وفق البرنامج التالي:

آخر أجل لإيداع الترشيحات	التاريخ
الأحد 21 نوفمبر 2021	الأحد 21 نوفمبر 2021
تاريخ الإعلان عن نتائج الاختبارات الكتابية	الأحد 06 ديسمبر 2021، معاد نتائج الاختبارات الكتابية الخاصة بدرجة متصرف لوزارة الداخلية التي تعتبر نتائجها نهائية، ويتم تأجيل الإعلان عنها إلى يوم الجمعة 31 ديسمبر 2021.
تاريخ الاختبارات الشفهية	الأحد 12 ديسمبر 2021
تاريخ المداوات	الخميس 30 ديسمبر 2021
الإعلان عن النتائج النهائية	الجمعة 31 ديسمبر 2021

ويشارك في هذه الامتحانات الموظفون المنتسبون للميزانية الإقليمية لعمالة إنزكان أيت ملول والمرتبون في سلم الأجر من 6 إلى 10 والمتوفرون على أقدمية 6 سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة إلى غاية 21 نوفمبر 2021.

N°9091/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Département des Eaux et Forêts
 Direction Régionale des Eaux Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zaers.
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat

OBJET: AVIS DE REPORT.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat informe le public que la date d'ouverture des plus concernant l'appel d'offre n° 65/2021/DPEFLCD-RBT, publié au journal libération n° 9445en date du 19/10/2021 sous numéro 8850/PA, est reportée au 22/11/2021 à 10H00.

N°9092/PA

Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 قطاع المياه والغابات
 Département des Eaux et Forêts
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zaers.
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

Avis d'Appel d'Offres Ouvert n° 66/2021/DPEFLCD-Rbt

(Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 22/11/2021 à 10h, il sera procédé dans le bureau du Directeur de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohammed VI Suissi Dar Essalam – RABAT à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **Les Travaux de reboisement sur 2ha dans la forêt urbaine de la Ceinture Verte de Rabat relevant de la DPEFLCD de Rabat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat** sis à Km 8,3 Avenue Mohammed VI Suissi Dar Essalam – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Dix mille Dirham (10 000,00 Dh)**.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Quatre cent mille cinquante-quatre dirhams et quatre-vingt-dix-huit centimes TTC (400054.98 dh TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de **La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT**
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Déposer leurs offres par voie électronique.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
- Pour le présent appel d'offres, les entreprises marocaines doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et classification délivrée par le HCEFLCD relatant les données suivantes

Secteur	Qualification	Catégorie
1	1.4	4

N°9093/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 ولاية جهة مراكش - أسفي
 عمالة إقليم أسفي
 جماعة أسفي
 المديرية العامة للمصالح
 قسم الشؤون الإدارية والقانونية والاجتماعية
 مكتب الموارد البشرية
 رقم: 01.ش.أ.إ.م.م.م. 3

إعلان

يعان رئيس جماعة أسفي إلى علم كافة الموظفين الجامعيين المتوفرين على أقدمية ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية في إطارهم الأصلي في اليوم المحدد لإجراء أول اختبارات المنصوص عليها في القرارات التنظيمية الجاري بها العمل إلى غاية 2021/11/22، أنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021، وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي :

الإطار الأصلي	الدرجة الممتحن بشأنها	عدد المناصب المتتارى بشأنها	تواريخ الاختبارات الكتابية
متصرف من الدرجة الثالثة	متصرف من الدرجة الثانية	1	22 نوفمبر 2021
محرر من الدرجة الثانية	محرر من الدرجة الأولى	1	
محرر من الدرجة الرابعة	محرر من الدرجة الثالثة	1	
تقني من الدرجة الثالثة	تقني من الدرجة الثانية	10	23 نوفمبر 2021
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	2	
محرر من الدرجة الثالثة	محرر من الدرجة الثانية	1	24 نوفمبر 2021
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	3	
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الأولى	3	25 نوفمبر 2021
متصرف مساعد	متصرف لوزارة الداخلية	8	26 نوفمبر 2021
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	64	28 نوفمبر 2021

فعلى الموظفين الراغبين في اجتياز امتحانات الكفاءة المهنية وضع طلبات ترشيحهم بمكتب الضبط بمقر الجماعة داخل أجل أقصاه 05 نونبر 2021. و لا يقبل أي طلب للترشيح يرد خارج الأجل المحدد.

ويجب التذكير بأن اجتياز الموظفين المحققين غير المدمجين لامتحانات الكفاءة المهنية يتم بجماعتهم الترابية الأصلية. وستجرى الاختبارات الكتابية بمقر الخزانة الجهوية بأسفي ابتداء من الساعة التاسعة صباحا باستثناء فئة المساعدين التقنيين سيتم الإعلان عن مقر إجراء الاختبارات الكتابية مباشرة بعد تحديد عدد المشاركين.

وسيعان عن تواريخ ومكان الاختبارات الشفهية بعد الإعلان عن نتائج الاختبارات الكتابية.

N°9094/PA

ENSAM
 ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS
 UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

AVIS DE CONCOURS
 Session du 23/11/2021

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca, organise un concours de recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant session 23/11/2021.

Poste	Spécialité	Nb de poste
Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant	Robotique/Réalité virtuelle	01

Sont autorisés à participer à ce concours les candidats titulaires d'un diplôme de Doctorat ou doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Le concours comporte deux épreuves suivantes:

- Une épreuve des titres et travaux des candidats.
- Une épreuve d'exposé entretien avec le jury.

Les candidats retenues pour passer l'entretien oral doivent déposer leurs dossiers à l'ENSAM Casablanca sise à 150 AV. NILE SIDI OTHMANE CASABLANCA

Dossier de candidature :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'établissement ENSAM Casablanca.
- Une autorisation pour participer au concours pour les fonctionnaires .
- Cinq Curriculum vitae.
- Cinq copies légalisées des diplômes et titres.
- Cinq copies de la thèse de doctorat.
- Cinq exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnel ou en collaboration comportant notamment des articles, ouvrages et monographie.
- Trois copies de la carte d'identité nationale légalisées.
- Trois extraits d'acte de naissance datant de moins de 3 mois.
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.
- Une copie de l'arrêté d'équivalence scientifique délivré par le Ministère, de l'Enseignement Supérieur de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, accompagnée par l'arrêté d'Equivalence administrative délivré par le Ministère chargé de la Modernisation des Secteurs Publics.

Les candidats doivent postuler sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma/> avant le 18/11/2021

La liste des candidats les mieux classés retenus pour passer l'entretien oral seront publiés sur le site web de l'emploi public www.emploi-public.ma et la plateforme <https://econcours.univh2c.ma/>

NB: Tout dossier incomplet sera rejeté. seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

Av. Nile, 150, Grand Casablanca – Maroc Tél.: 212 522 564 222/ 05 22 38 18 22 Fax.: 00212 522 562 093
 Web : www.ensam-casa.ma

N°9095/PA

CONSTITUTION
* TRANSPORT ARROFKA
* S.A.R.L

Suivant acte sous seing privé en date du 11 Octobre 2021 à Casablanca il a été établi les statuts d'une société SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ** TRANSPORT ARROFKA ** S.A.R.L
Forme juridique : Société à responsabilité limitée, S.A.R.L
CAPITAL SOCIAL : Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100 (Cent) Dirhams chacune totalement libérées, et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs savoir ;
- Abdelhakim TANTAOUI : Cinq cent (500) Parts.
- Touria FATMI : Cinq cent (500) Parts.
- TOTAL : Mille (1000) Parts.
Siège Social : 05, rue Dixmude 1er étage, appt 2, Benjdia - Casablanca -
Objet : Le transport public de voyageurs sur route.
Durée : 99 ans.
Dépôt : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 22/10/2021 sous le n° 797324, et la société est immatriculée au registre analytique sous le n° 519877.
N° 9097/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts.
Direction Régionale des Eaux Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat - Salé - Zemmour-Zaers.
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat
Avis d'Appel d'Offres Ouvert n°

63/2021/DPEFLCD-Rbt
Le 25/11/2021 à 10h00min, il sera procédé, dans le bureau du Directeur de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI Dar Essalam Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les Travaux d'aménagement du centre de récupération et de réhabilitation des rapaces à Bir Lehmer relevant du CCDRF de sale, Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI Dar Essalam Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique suivante : www.marches-publics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt mille dirhams (20.000,00 Dh).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent quarante mille neuf cent trente-deux dirhams zéro centimes

(214.932,00 Dh) TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI, Dar Essalam, Rabat;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
• Soit les déposer par voie électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.
N° 9098/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL
DGS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°33/2021/B.P./PAZ

Le 24 Novembre 2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :
* Aménagement piste reliant centre Fom Jemaa et Souk hebdomadaire par douar Imazouarne à la CT Fom Jemaa, Province d'Azilal, Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marches-publics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze Mille Dirhams (12.000,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre-vingt mille dirham 00 cts (480.000,00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 4 du règlement de consultation.
N.B : Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise
N° 9099/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 35/2021/B.P./PAZ
Le 23 Novembre 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :
* Travaux de génie civil et pose de deux tubes PEHD le long de la RP 3105 pour le raccordement de la localité d'Ouzoud au réseau existant de la fibre optique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marches-publics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-neuf mille, Dirhams (29.000,00 Dh).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million-Cent quarante-trois Mille deux cent vingt-trois Dirhams et 20 cts (1 432 232,20 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 4 du règlement de consultation.
N.B : Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise
N° 9099/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 35/2021/B.P./PAZ

Le 23 Novembre 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :
* Travaux de génie civil et pose de deux tubes PEHD le long de la RP 3105 pour le raccordement de la localité d'Ouzoud au réseau existant de la fibre optique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marches-publics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-neuf mille, Dirhams (29.000,00 Dh).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million-Cent quarante-trois Mille deux cent vingt-trois Dirhams et 20 cts (1 432 232,20 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 4 du règlement de consultation.
N.B : Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise
N° 9100/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 36/2021/BP/PAZ

Le 23 Novembre 2021 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :
* Acquisition des équipements médicaux pour le compte de l'Hôpital Provincial d'Azilal.
* Phaco pour la chirurgie de la cataracte
* Automate de Biochimie
* Système électronique de gestion de fil d'attente
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marches-publics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-cinq mille Dirhams,00 Cts (25000,00 DH)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent

quatre-vingt-deux mille huit cent Dirhams, 00 Cts (982.800,00DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 9101/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 36/2021/BP/PAZ

Le 23 Novembre 2021 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :
* Acquisition des équipements médicaux pour le compte de l'Hôpital Provincial d'Azilal.
* Phaco pour la chirurgie de la cataracte
* Automate de Biochimie
* Système électronique de gestion de fil d'attente
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marches-publics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-cinq mille Dirhams,00 Cts (25000,00 DH)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent

quatre-vingt-deux mille huit cent Dirhams, 00 Cts (982.800,00DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 9101/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT DE SIDI ETTIJI
C.T SIDI ETTIJI
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
(séance publique)
n°05/2021
Il sera procédé dans le siège de la commune sidi Ettiji l'ouverture des plis re-

latifs aux appels d'offres ouverts suivant :
Exploitation Droit d'entrée et de stationnement au souk et fondouk.
Le Cautionnement provisoire : soixante douze mille dirhams (72000.00DH).
Date d'ouverture des plis : 23/11/2021 à 11H00
Estimation des coûts d'exploitation droit d'entrée et de stationnement au souk et fondouk établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : vingt quatre mille dhs. (24000.00 dirhams)./mois.
- Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au service de la régie à la commune.
- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 9102/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT DE SIDI ETTIJI
C.T SIDI ETTIJI
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
(séance publique)
n°05/2021
Il sera procédé dans le siège de la commune sidi Ettiji l'ouverture des plis re-

latifs aux appels d'offres ouverts suivant :
Exploitation Droit d'entrée et de stationnement au souk et fondouk.
Le Cautionnement provisoire : soixante douze mille dirhams (72000.00DH).
Date d'ouverture des plis : 23/11/2021 à 11H00
Estimation des coûts d'exploitation droit d'entrée et de stationnement au souk et fondouk établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : vingt quatre mille dhs. (24000.00 dirhams)./mois.
- Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au service de la régie à la commune.
- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 9102/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT DE SIDI ETTIJI
C.T SIDI ETTIJI
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
(séance publique)
n°05/2021
Il sera procédé dans le siège de la commune sidi Ettiji l'ouverture des plis re-

latifs aux appels d'offres ouverts suivant :
Exploitation Droit d'entrée et de stationnement au souk et fondouk.
Le Cautionnement provisoire : soixante douze mille dirhams (72000.00DH).
Date d'ouverture des plis : 23/11/2021 à 11H00
Estimation des coûts d'exploitation droit d'entrée et de stationnement au souk et fondouk établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : vingt quatre mille dhs. (24000.00 dirhams)./mois.
- Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au service de la régie à la commune.
- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 9102/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports
AREF de Casablanca - Settat
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières,
des Constructions, des Équipements et du Patrimoine

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 05/E/21

Le Maître d'ouvrage annonce que l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix dont l'objet est : l'Externalisation des tâches de cuisson des internats du Lycée Collégial Al Andalous et du Lycée qualifiant Al Khouarizmy dépendant de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan, en 02 (deux) lots: Lot 1: Le Lycée Collégial Al Andalous - Lot 2: Le Lycée qualifiant Al Khouarizmy, est reporté au 18 novembre 2021 à 10 heures. Les autres éléments de l'avis publié au journal Libération du 22 octobre 2021 (N° 9446) restent inchangés.

N°9103/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INZEGANE AIT MELLOUL
Direction des services
Commune de Dcheira el Jhadia
Division des affaires administratives et juridiques
Service des ressources humaines

Avis d'examen d'aptitude professionnelle

Le 05 et 08 décembre 2021, la commune de dcheira el jhadia annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle pour les cadres et fonctionnaires de la commune de dcheira el jhadia, classé aux échelles (6,9 et 10), (adjoint administratif 3ème grade, adjoint technique 3ème grade, rédacteur 3ème grade, technicien 3ème grade, technicien 2ème grade), qui sont membres du budget communal et qui remplissant les conditions réglementaires demandées et qui ont au moins 6 ans de service actif au statut, jusqu'au 31 décembre 2021, et ce selon le tableau ci-dessous.

ANCIEN GRADE	NOUVEAU GRADE DE RECLASSEMENT	CONDITION D'ACCES AUX EXAMENTS	LES POSTES CONCURRENTES	DEMANDE DE CANDIDATUR
Adjoint administratif 3 ^{ème} grade	Adjoint administratif 2 ^{ème} grade	L'examen d'aptitude professionnel ouvert aux fonctionnaires candidats ayant Au moins 6 ans d'ancienneté de service à ce grade jusqu'au 31/12/2021.	Le nombre de postes concurrentes et fixé à 13% de nombres du personnel aux conditions statutaires.	Les dossiers de candidatures seront déposés au siège de la commune de Dcheira el Jhadia. Le dernier délai de recevoir les demandes de participations et le ...25./...11./2021...
Adjoint techniques 3 ^{ème} grade	Adjoint technique 2 ^{ème} grade			
Redacteur 3 ^{ème} grade	Redacteur 2 ^{ème} grade			
Technicien 3 ^{ème} grade	Technicien 2 ^{ème} grade			
Technicien 2 ^{ème} grade	Technicien 1 ^{er} grade			

N°9096/PA

«ECOLE GENERATION DE DEMAIN PRIVÉE S.A.R.L. AU»

Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca le 22/09/2021, il a été procédé à la création d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes : 1-DENOMINATION SOCIALE : ECOLE GENERATION DE DEMAIN PRIVÉE

2- OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exploitation de crèche

3-SIEGE SOCIAL : Casablanca, 12, Rue Caïd El Achar

4-DUREE DE LA SOCIETE : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99)

5-CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élève à Dix Mille (10.000) dirhams. Il est divisé en 100 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique.

6-GERANCE : Monsieur Ismail DERHMAIN a été nommé gérant pour une période indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 22/10/2021 sous le numéro 797290.

N° 9104/PA

Apport du patrimoine professionnel de Madame Naïma SEKTNI à la société « GRIMPER POUR GRANDIR PRIVÉE S.A.R.L. AU »

Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca le 19/08/2021, RE 50978 OR 38393 DE 1710 Madame Naïma SEKTNI, titulaire de la CIN N° B157659, immatriculé au Registre du Commerce de Casablanca, sous le numéro 370396 et fiscalement identifiée à l'impôt sur le revenu sous le numéro 40150880 et à la taxe professionnelle sous le numéro 34750092; Et conformément aux dispositions de la loi de finances pour l'année 2011, et plus spécialement par l'article 247, XVII du code général des impôts ajouté par cette loi et prorogé par l'article 9 de la loi de finances n° 115-12 pour l'année budgétaire 2013, instaurant des mesures fiscales incitatives en cas d'apport des éléments de l'actif et du passif à une société passible à l'IS; A fait apport de la totalité de ses actifs et passifs professionnels à :

La société « GRIMPER POUR GRANDIR PRIVÉE », société à responsabilité limitée à associé unique, en cours de formation et d'immatriculation, au capital de Deux Million Cinq Cent Soixante Dix Mille (2 570 000,00) dirhams, dont le siège social est sis à Casablanca, 38, Avenue Abderrahim Bouabid

N° 9105/PA

« AMAZON PIECES AUTOS » SARL A ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 21/09/2021, il a été établi les Statuts d'une SARL A Unique dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

- Dénomination : « AMAZON PIECES AUTOS » SARL A ASSOCIE UNIQUE

- Objet :

- L'importation l'exportation, l'achat, la vente de toutes pièces, tous articles, produits d'entretien, fournitures ou accessoires pour l'automobile de toutes marques et toutes catégories, neufs ou d'occasions.

SIEGE SOCIAL : Hay el Fath 3 rue 6 n°109 Ain chock Casablanca.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH divisé en 1.000 parts sociales de 100,00 DH Chacune attribuées à :

- Mr. ABDELJALIL DERAOUI. 1.000 Parts Sociales

GERANCE : la Société est gérée par Mr ABDELJALIL DERAOUI.

EXERCICE SOCIAL : du 1er Janvier au 31 Décembre. DUREE : 99 ans.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 21/10/2021 sous N° 797249.

La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous N°515711.

N° 9106/PA

AON TRANS SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL: Angle Boulevard Palestine & Houria Kissariat

Abhrabar 2ème Etage Appartement N° 3 El Alia Mohamma.

Au terme d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 03/08/2021 De la société AON TRANS l'assemblée décide :

• Dissolution volontaire et anticipée de la société. L'associe unique a convenu la dissolution de la société A O N TRANS pour motif de la non rentabilité de l'activité.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Mohamma le 16/08/2021 sous le numéro 1760

N° 9107/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 20/2021/BG

Le 22 Novembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux de démolition d'une mosquée et de deux minarets de mosquée à la province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille Dirhams (5.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : (210.000,00) : deux cent dix mille dirhams (Exonéré de T.V.A)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 9108/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA

CHAD BOUHSSOUSSEN. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 06/2021

Le 22/11/2021 à 11H00, il sera procédé dans le bureau de M. Le Président de La commune Had Bouhssousen. Province Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Location souk hebdomadaire année 2022 (01/01/2022 au 31/12/2022)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de service régie de recettes de la commune had bouhssousen.. Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20000.00 dhs).

L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : deux cent mille dirhams (200000.00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune rurale de Had Bouhssousen. ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de Mr. Le Président commune Had Bouhssousen province de Khénifra;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation, à savoir :

1) Dossier administratif comprenant :

Doit comprendre pour chaque concurrent au moment de la présentation des offres :

a- une déclaration sur l'honneur, en un exemplaire unique, qui doit comporter les mentions prévues à l'article 26 du décret n° 2-12-349.

b- l'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu

c- pour les groupements, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 157 du décret précité.

Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du décret précité:

a) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;

b) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;

c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme;

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

N.B. : les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, et à défaut, une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine.

2) Dossier technique comprenant :

-) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent

3) Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres:

-CPS

-R C

N° 9109/PA

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°72/DR2/2021

Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne :

•Sécurisation de l'AEP du centre de Sidi Mokhtar à partir du barrage Abou Abbas SEBTI (Province de CHICHAOUA) Lot 1 : Conduites

Le financement du projet objet du présent appel d'offres sera assuré par la Banque Européenne d'Investissement(BEI).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 22 948 440,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 229 500.00DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

https://www.marchespublics.gov.ma/.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- Marrakech. Tél : 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidas

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- Marrakech. Tél : 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidas.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 25 Novembre 2021 à 10h :00 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des plis se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 25 Novembre 2021 à 10h :00 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 25 Novembre 2021 à 10h :00 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne :

•Travaux AEP des douars de la commune rurale MNABHA LOT :ligne électriques

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 313 386,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3200.00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

https://www.marchespublics.gov.ma/.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- Marrakech. Tél : 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidas.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 25 Novembre 2021 à 10h :00 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des plis se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 25 Novembre 2021 à 10h :00 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 25 Novembre 2021 à 10h :00 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

N° 9111/PC

JAOUI TEXTILE TRADE SARL AU CAPITAL DE 100.000,00 DH CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé, daté du 07/09/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL, aux caractéristiques suivantes :

- Dénomination : JAOUI TEXTILE TRADE.
- Forme Juridique : SARL D'ASSOCIE UNIQUE ;
- Objet Social : Commerce de produits textiles, Import-Export, et toutes opérations en rapport avec l'objet social principal.

Siège Social : Groupe Attakadoum GH2-17 étg 2, Sidi Bernoussi-Casablanca.

Durée : 99 ans.

Capital social : Cent mille dirhams (100.000,00 dh), totalement libéré et divisé en Mille parts sociales de Cent dirhams (100 dh) chacune, souscrites par l'associé unique, M. JAOUI MOHAMMED (1000 parts).

- Exercice social : Période du 1er septembre au 31 août annuellement.

- Gérance : Exercée par M. JAOUI Mohammed, pour une durée indéfinie, avec les pleins pouvoirs statutaires & pouvoirs de signature sociale unique.

- Le dépôt légal a été effectué au CRI de Casablanca pour immatriculation au RC du tribunal de Casablanca sous Numéro 518417 le 06 Octobre 2021.

N° 9287/PA

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE ANONYME SPV RAYON HOLDINGS

Société anonyme au capital de 300.000 dirhams

Siège social : Lot 84, zone industrielle Ouled Saleh, 20180, Casablanca, Maroc

Aux termes d'un acte SSP en date du 23 septembre 2021, il a été établi les statuts d'une SA ayant les caractéristiques suivantes :

1) Dénomination sociale : SPV RAYON HOLDINGS

2) Forme de la société : Société anonyme

3) Siège social : Lot 84, zone industrielle Ouled Saleh, 20180, Casablanca, Maroc

Objet : La société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, à la souscription, à l'achat ou à l'échange, sous quelque forme que ce soit, de titres de capital, de fonds de commerce, d'actifs corporels ou incorporels ou autres biens mobiliers ou immobiliers, de quelque nature que ce soit, d'obligations quelles que soient leurs formes, dans toute société ou entreprises et ce, dans quel que domaine ou secteur d'activité que ce soit.

4) Durée : 99 ans

5) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de trois cent mille dirhams (300.000 MAD), divisé en trois mille (3.000) actions nominatives de cent (100) dirhams de valeur nominale chacune, entièrement souscrites en numéraire.

6) Membres du conseil d'administration :

- Zainab Sonia Abbad El Andaloussi ;
- Ruppen Kumar Khagram ;
- Paul Gerard Cunningham ;
- Simon Hilliard Poole.

7) Président du conseil d'administration : Zainab Sonia Abbad El Andaloussi

8) Directeur général : Zainab Sonia Abbad El Andaloussi.

9) Commissaire aux comptes : KPMG représenté par monsieur Abderrahim Grine.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 795791 en date du 8 octobre 2021.

N° 9290/PA

SOCIETE PROMEDIS SARL AU

- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 13/09/2021, les associés de la société PROMEDIS SARL AU, ont décidé :

- Cession des parts sociales de Mr SAAD AIOUCHE ET MR HACHIMI YOUSSEF AU PROFIT DE MR HASSAN MOUSSAIF.

- Démission de Mr. YOUSSEF HACHIMI et MR SAAD AIOUCHE de leur qualité de cogérant et nomination de nouveau gérant pour une durée illimitée Mr. HASSAN MOUSSAIF.

- La société sera valablement engagée par la seule signature de Mr. HASSAN MOUSSAIF.

- TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SARL A.U.

- Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 25/10/2021 sous n°797461.

N° 9116/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BEN SLIMANE PACHALIK DE BOUZNKA COMMUNE DE BOUZNKA DIRECTION DES SERVICES SERVICE DU PATRIMOINE COMMUNAL

Avis D'Appel D'Offres Ouvert n° 01 /2021/SP

Le 29 Novembre 2021 à dix heures (10h), Il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Bouznika à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ; concernant l'exploitation provisoire du parking pour motos et autos sis à la plage de Bouznika durant une année.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de patrimoine communal de Bouznika. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 (quarante mille dh)

le prix inaugural est fixé à 650.000. 00 Dh(six cents cinquante mille dh H.T.).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles : 27 , 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de BOUZNKA.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission

de l'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du cahier des charges concernant l'exploitation provisoire du parking pour motos et autos sis à Bouznika AVENUE HASSAN II.

N° 91.../PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESOLAIRE ET DES SPORTS L'ACADEMIE REGIONALE

D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION MARRAKECH - SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 23/AREF/2021

Le 22 /11/2021 à 10H00,

il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de Marrakech Safi, Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour La couverture des cadres de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Marrakech - Safi promotion 2021 en matière d'assurance des accidents de travail

N° 9117/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BEN SLIMANE PACHALIK DE BOUZNKA COMMUNE DE BOUZNKA DIRECTION DES SERVICES SERVICE DU PATRIMOINE COMMUNAL

Avis D'Appel D'Offres Ouvert n°02 /2021/ SP

Le 29 Novembre 2021 à dix heures (10h), Il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Bouznika à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ; concernant l'exploitation provisoire du parking pour motos et autos sis à Bouznika AVENUE HASSAN II durant une année.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de patrimoine communal de Bouznika. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 (vingt mille dh)

le prix inaugural est fixé à 90.000,00 Dh(quatre vingt dix mille dh H.T.).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles : 27 , 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'AMDL, sis à l'adresse indiquée ci-dessous.

N° 91.../PA

des achats et des marchés à l'académie : sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à : 5 000,00 dhs (Cinq mille dirhams)

• Le cout estimatif du maître d'ouvrage en DH.TTC : 202 000,00 (deux cent deux mille dirhams)

* Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

* Les concurrents peuvent :

- Soit déposé contre récépissé leurs plis dans les bu-

reaux du Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

• Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation

N° 9118/PA

اعلان عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية
لوظفي جماعة اهديل

يعلم رئيس جماعة اهديل عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية لسنة 2021. يختمس بالموظفين العاملين بالجماعة والمستوفون للشروط النظامية المطلوبة وذلك بمقر الجماعة وفق الجدول المرفق.

الامتحان لنوعي	الشروط النظامية	عدد متقدمين لمتن	تاريخ اجراء الامتحان	اسم اجل الابداع الترشيدات
مساعد اداري الدرجة 8	06 سنوات من الخدمة الفعلية بصفة مساعد اداري الدرجة 2 السلم 7	01	2021/12/ 04	2021/11/26
مساعد اداري الدرجة 7	06 سنوات من الخدمة الفعلية بصفة مساعد اداري الدرجة 3 السلم 6	01	2021/11/27	2021/11/22
مساعد تقني الدرجة 2 نسلم 7	06 سنوات من الخدمة الفعلية بصفة مساعد تقني الدرجة 3 السلم 6	01	2021/11/27	2021/11/22

توجه طلبات الترشيح الى رئيس الجماعة عن طريق البريد الإلكتروني أو بوضع مصلحة الموظفين بالجماعة مقابل وصل الابداع.

N°9119/PA

AMDL
الوكالة المغربية لتنمية الأنشطة التوجيحية
Régence Marocaine de Développement de la Logistique

AVIS RECTIFICATIF

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°06/2021

« TRAVAUX D'AMENAGEMENT IN-SITE ET HORS-SITE DU PROJET DU CENTRE ROUTIER D'EL HAJEB DANS LA COMMUNE D'EL HAJEB »

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des concurrents, que des modifications ont été apportées au dossier de l'appel d'offres n° 06/2021 publié le 13 octobre 2021 aux journaux Libération n°9440et Rissalat Al Oumma n°11950 ; et le 16 octobre 2021 au portail marocain des marchés publics.

Les modifications effectuées au niveau du CPS sont :

- Modification de l'Article 137 (installation de chantier et étude d'exécution) :
 - la consistance du prix N° 101 (installations générales du chantier) a été modifiée.
- Modification de l'Article 115 (consistance des travaux) :
 - la suppression de la marque (RONIS).

Les modifications effectuées au niveau du RC sont :

- Modification de l'article 5.

Le reste est inchangé.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'AMDL, sis à l'adresse indiquée ci-dessous.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Département Ressources Humaines et Affaires Générales de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, sis à 11, Angle Avenue Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat Tél: +212538 009 293, Fax : +212537 761 668.

N°9120/PA

Sport

L'avocat de Maradona explique le décès d'"El pibe de oro"

Le traitement médical était très mauvais, c'est pour ça qu'il est mort

L'ancien avocat de Diego Maradona a affirmé que le traitement médical dispensé à son client "était très mauvais, c'est pour ça qu'il est mort", lundi à l'issue de son témoignage dans l'enquête sur le décès de l'ex-star du football argentin.

"Les erreurs commises ont été nombreuses, il a gonflé et gonflé le pauvre jusqu'à ce que son cœur explose", a déclaré Matias Morla à la presse après son témoignage de plus de trois heures dans le bureau du procureur à San Isidro, dans la banlieue nord de Buenos Aires, qui enquête sur les circonstances de la mort de l'ancien footballeur.

Le traitement médical que Maradona a reçu "était très mauvais, c'est pour ça qu'il est mort", a affirmé l'avocat.

Diego Maradona, qui souffrait de problèmes aux reins, au foie, d'insuffisance cardiaque, de détérioration neurologique et de dépen-

dance à l'alcool et aux psychotropes, est mort d'une crise cardiaque le 25 novembre 2020, à l'âge de 60 ans, deux semaines après une opération d'un hématoxème à la tête.

Il était en convalescence dans une résidence privée sous la supervision d'une équipe médicale de sept personnes déjà entendues par la justice dans le cadre de l'enquête pour "homicide involontaire avec circonstances aggravantes" ouverte afin de déterminer si l'ex-star du ballon rond a été "abandonnée" à une lente agonie faute de soins adéquats.

Matias Morla a relaté sa dernière visite à son client, le 16 novembre, neuf jours avant sa mort. "Quand je suis entré dans la maison il avait une voix étrange, robotique, très aiguë et intermittente, j'ai informé tous le monde de l'état de santé de Diego. J'ai ensuite réalisé que c'était à cause de la quantité d'eau retenue dans le corps", a-t-il

déclaré.

L'avocat a qualifié de "folie" la décision de la famille de poursuivre la convalescence de Maradona hors d'un environnement hospitalier.

Maradona "n'avait aucune raison d'aller dans une maison alors que les médecins ont dit qu'il devait rester en clinique", a-t-il dit, estimant qu'il avait été "abandonné par ses filles", en référence aux deux filles aînées, Dalma et Gianinna. "Mais une chose est la responsabilité morale et une autre la responsabilité juridique", a-t-il dit.

Matias Morla et les filles aînées de l'ex-numéro 10 sont engagés dans une bataille judiciaire autour de l'utilisation de la marque "Maradona".

Début septembre, la justice a rejeté un recours intenté par Dalma et Gianinna contre Matias Morla qui est autorisé commercialiser les nom, surnoms et pseudonymes faisant référence à Maradona qui lui



avait fait procuration en 2015 dans le but d'apporter un soutien financier à ses sœurs.

La justice civile est également saisie du partage de l'héritage de l'ancienne star du FC Barcelone et

de Naples. Outre Dalma (34 ans) et Gianinna (32 ans), Maradona a reconnu trois autres enfants de liaisons différentes: Diego Junior (34 ans), Jana (25 ans) et Diego Fernando (8 ans).

Match hommage

Le FC Barcelone et Boca Juniors disputeront un match amical en hommage à Diego Maradona le 14 décembre en Arabie Saoudite, a annoncé lundi le club argentin dans un communiqué.

"Ce sera la première fois que les deux clubs, où Diego a joué, s'affronteront dans ce pays du Moyen-Orient et ce sera une façon de célébrer l'héritage de l'idole décédée le 25 novembre 2020", a indiqué le club de Buenos Aires.

Le match pour la "Coupe Maradona" se déroulera à Riyad, la capitale de l'Arabie Saoudite, au Mrsool Park (25.000 places).

L'annonce d'un tel événement est faite alors que le "Pibe de oro" aurait eu 61 ans le 30 octobre.

Le N.10 argentin a porté le maillot de Boca Junior à deux reprises, d'abord lors de la saison 1981-1982 puis en 1995, pour ses deux dernières saisons professionnelles.

Maradona a aussi évolué sous les couleurs blaugrana pendant deux saisons, entre 1982 et 1984, y jouant 58 matches et remportant notamment une Copa del Rey.

Qui pourrait succéder à Solskjaer à la tête de MU ?

Quatre noms circulent déjà



Après la déroute de Manchester United face à Liverpool (5-0) dimanche devant son public, son entraîneur norvégien Ole Gunnar Solskjaer, qui a prolongé en juillet son contrat de trois ans jusqu'en 2024, est sur la sellette. Depuis sa nomination en décembre 2018, les Red Devils, dont

il fut un joueur essentiel pendant plus d'une décennie, n'ont remporté aucun trophée. Ils ont certes terminé sur le podium du Championnat d'Angleterre les deux dernières saisons, mais ils viennent de perdre trois de leurs quatre derniers matches en championnat.

Les noms de quatre entraîneurs réputés circulent déjà pour lui succéder:

L'Italien Conte est libre depuis qu'il a quitté en mai l'Inter Milan, estimant ne plus avoir à sa disposition les moyens suffisants pour faire grandir l'Inter face aux restrictions budgétaires imposées par son propriétaire.

Un bon point pour lui: l'exigeant entraîneur de 52 ans a déjà dirigé une équipe de Premier League, celle de Chelsea de 2016 à 2018. Avec une certaine réussite puisqu'il avait mené les Blues au titre de

champion dès sa première saison.

Mais la fougue et la tendance de l'ancien sélectionneur de l'Italie à se brouiller avec sa hiérarchie pourraient jouer contre lui.

"Il n'est pas l'homme idéal pour United", a d'ailleurs déclaré dimanche l'ancien capitaine des Red Devils, Gary Neville.

Le Français Zidane, également libre depuis son nouveau départ du Real Madrid en juin, a l'avantage d'avoir entraîné lorsqu'il officiait à la Maison Blanche Raphaël Varane et Cristiano Ronaldo -- en qui il aurait un soutien de poids à Old Trafford --, recrutés par Manchester United à l'intersaison.

"Zizou" a également l'habitude de gérer des stars, comme il l'a prouvé à la tête de l'équipe madrilène, qui a remporté sous son autorité trois Ligues des champions de suite et deux titres de champion

d'Espagne.

L'actuel entraîneur de Leicester semble être une option intéressante.

Son passage comme entraîneur à Liverpool, chez l'ennemi juré, de 2012 à 2015, pourrait constituer un handicap. Il avait qui plus est gagné sur les bords de la Mersey une réputation de "looser" en laissant échapper le titre en 2014 alors que les Reds comptaient cinq points d'avance à trois journées de la fin.

Il a depuis redoré son blason au Celtic Glasgow avec deux triplés consécutifs en Ecosse (2018, 2019), avant de revenir en Premier League, à Leicester.

Dans un club au budget bien moindre que les grosses écuries anglaises, il a pourtant mené les deux dernières saisons les Foxes aux portes de la Ligue des champions, et à une Coupe d'Angleterre en mai dernier en battant en finale Chelsea,

le futur champion d'Europe.

L'entraîneur néerlandais réussit des prouesses à la tête de l'Ajax Amsterdam, qui avait séduit l'Europe en 2019 en parvenant à se hisser en demi-finale de la Ligue des champions, une première pour le club depuis 1997.

Malgré l'exode de ses stars de l'époque (Frenkie De Jong, Matthijs De Ligt ou Hakim Ziyech) ou encore Donny van de Beek, désormais à Manchester United, il parvient à maintenir cette formation à niveau.

Cette saison, l'Ajax, qui s'appuie sur des éléments expérimentés (Blind, Berghuis, Klaassen, Tadic), des jeunes issus du centre de formation et un buteur dans la forme de sa vie, l'Ivoirien Sébastien Haller, caracole en tête de son groupe en Ligue des champions et du Championnat des Pays-Bas.



L'EN féminine surclasse l'Atletico Madrid

La sélection marocaine féminine s'est imposée (1-0) face à l'Atletico Madrid, dans le cadre d'un match amical, disputé lundi soir à Madrid.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Rosella Ayane à la 31ème minute.

La rencontre s'est déroulée à huis clos

au centre sportif Wanda Alcala Henares.

L'Atletico de Madrid est 5ème du championnat espagnol avec 14 points.

Il s'agit de la deuxième rencontre des Lionnes de l'Atlas en Espagne, après celle disputée jeudi soir contre la sélection espagnole féminine et qui s'est soldée par une victoire de La Roja (3-0).

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la préparation des Lionnes de l'Atlas pour les prochaines échéances notamment la Coupe d'Afrique des nations, CAN Maroc 2022.

Le Maroc occupe actuellement la 81e place du classement FIFA des équipes nationales féminines.

Le Raja à l'heure de son assemblée générale

Trois prétendants pour un poste de président

C'est aujourd'hui que se tiendront à partir de 16 heures dans un hôtel de la place les travaux de l'Assemblée générale du Raja, section football, au titre des saisons sportives 2019-2020 et 2020-2021.

Une AG tant attendue du fait qu'elle devrait déboucher sur la nomination d'un nouveau bureau dirigeant des Verts. Qui succèdera donc à Rachid El Andaloussi qui a assuré la présidence après avoir suppléé Jawad Ziyet qui a jeté l'éponge en pleine campagne régionale et continentale du club ?

Trois prétendants sont en lice, en l'occurrence Jamal Eddine El Khalifaoui, Anis Mahfoud et Redouane

Rami. Chacun de ces trois postulants a fait part auprès des adhérents de son programme et entretient l'espoir légitime d'être l'heureux élu qui sera à la tête de l'un des plus prestigieux clubs sur la scène africaine.

En tout cas, celui qui prendra les rênes du Raja héritera d'un club qui est parvenu à surpasser sa crise financière, ce qui fait que le RCA a surtout besoin aujourd'hui d'un manager entouré d'une équipe dirigeante en mesure de gérer intelligemment les affaires du club et d'entrevoir un avenir prospère devant aider le club à grandir davantage.

Pour rappel, malgré une situation des plus difficiles ces dernières années,



le Raja, sur le plan sportif, a réussi à s'en tirer à bon compte et à obtenir des résultats probants dont les deux derniers restent les consécutions en Coupe de la Confédération CAF et en Coupe arabe Mohammed VI des clubs champions.

Le Raja, soutenu par son large public comme toujours d'ailleurs, compte conserver cette cadence, en atteste sa bonne entame que ce soit aux niveaux national ou continental. En Botola, le club est deuxième du classement avec 15 points (avant la 6ème journée), alors qu'en Ligue des champions, les Verts n'ont eu aucun mal à franchir le tour de chauffe au détriment de la modeste formation li-

bérienne de LPRC Oilers. Dans cette compétition, le Raja et le Wydad ont été retenus têtes de série, ce qui veut dire qu'ils éviteront les grosses écuries de la C1.

Il convient de signaler en dernier lieu que le bureau sortant du Raja a

émis un communiqué dans lequel il rappelle que pour accéder à la salle de l'AG, les adhérents sont tenus de présenter leurs cartes d'adhésion, ainsi que leur pass sanitaire ou un test PCR ne dépassant pas les 48 heures.

Mohamed Bouarab

La JSS à la rude épreuve de la RSB

Le championnat national de football Botola Pro 1 se poursuivra, ce soir à partir de 18h15, avec la programmation du match comptant pour la septième journée opposant la Jeunesse Salmi à la Renaissance sportive de Berkane.

Après six manches, les deux clubs se partagent la 5ème place avec 9 points, ce qui augure d'une opposition de bonne facture.

Le trophée de la CAN fait escale au Maroc



Le trophée de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football est arrivé au Maroc, dans le cadre d'une tournée qui le mènera à 18 pays du continent.

Le trophée, arrivé dimanche à Casablanca en provenance de la Tunisie, jettera l'ancre ensuite en Guinée équatoriale, a fait savoir le directeur général de Total Energies Maroc (part-

naire de la CAF), Tarek Moufaddal, lors de la cérémonie de présentation du graal.

"L'escale marocaine est une vraie fierté pour nous, nos partenaires et les amateurs du ballon rond marocain", a-t-il dit.

Selon lui, le Maroc est une grande nation de football et cette "discipline dispose d'un formidable potentiel fédérateur".

Il s'agit d'un avant-goût de la CAN qui aura lieu en janvier prochain au Cameroun, a-t-il poursuivi, précisant que l'étape marocaine s'inscrit dans le cadre de la tournée du trophée dans 18 pays africains sur les 24 qualifiés à la grand-messe du ballon rond africain, soit un total de plus de 90.000 km à parcourir.

Il a souligné, dans ce sens, que Total Energies, qui a signé un partenariat avec la CAF en 2016, soutient le football africain à travers dix compétitions, soit un total de plus 1.500 matches.

Lors de la phase finale de la CAN, le Maroc évoluera dans le groupe C aux côtés du Ghana, des Iles Comores et du Gabon.

Une coupe de football pour la paix au Panama

Pour marquer le 1^{er} anniversaire des Accords d'Abraham

Pour marquer le premier anniversaire des Accords d'Abraham, le Panama accueillera prochainement une "Coupe de football pour la paix", ont annoncé les organisateurs lors d'une conférence de presse au siège de la Fédération de football panaméenne, avec la participation notamment des ambassadeurs du Maroc, Oumama Aouad, d'Israël, Itai Bardov, et du chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis, Stewart Tuttle.

Cet événement à caractère à la fois sportif et diplomatique, aura lieu au grand stade Maracana à Panama City avec la participation d'une équipe de joueurs diplomates, aux côtés des stars du football panaméen, a-t-on précisé lors de cette conférence de presse tenue en présence également du président de la Fédération panaméenne de football, Manuel Arias et du président de la Ligue panaméenne de football, Mario Corro. La "Coupe de football pour la paix" débutera par un "match d'exhibition" avec la participation de diplomates de plusieurs pays, dont des marocains, et quelques "légendes" du football panaméen.

Durant la conférence de presse, Mme Aouad a souligné l'importance de cette manifestation qui entre dans le cadre de la diplomatie sportive et qui commémore un événement politique historique ouvrant la voie pour la paix dans la région du Proche-Orient.

Elle a aussi rappelé l'importance de l'accord tripart-

ite entre le Maroc, les Etats-Unis et Israël ainsi que l'apport constant du Royaume dans la promotion des valeurs de tolérance et de coexistence pacifique entre les peuples et les religions.

Pour sa part, l'ambassadeur d'Israël au Panama a qualifié cet événement "d'historique et inédit" non seulement pour la communauté juive mais aussi pour tout le monde car il permettra de mieux diffuser les valeurs de la paix. De son côté, le chargé d'Affaires de l'ambassade des Etats-Unis a souligné que la "Coupe de football pour la paix" est une occasion idoine pour associer, à travers le sport, les peuples qui aspirent à la paix.

Dans ce sillage, les présidents de la Fédération et de la Ligue de football au Panama ont mis en avant l'importance pour leur pays d'accueillir un tel événement qui promeut la paix et la tolérance parmi les jeunes panaméens grâce au football.

Au terme de la conférence de presse, les diplomates représentant les pays organisateurs ont reçu des maillots confectionnés pour cette occasion, portant les symboles de la manifestation avec les logos des pays et organismes participants. Les médias du pays caribéen ont largement couvert le point de presse de présentation de la "Coupe de football pour la paix" à travers des reportages et des entretiens télévisés avec les organisateurs de l'événement dont les chefs de missions diplomatiques présents.

"Tous ignorants"

La vie sans école dans les villages lacustres du Venezuela

Les pupitres sont entassés les uns sur les autres dans une salle sombre et poussiéreuse. L'école d'Ologa, village sur pilotis isolé sur le lac de Maracaibo (ouest du Venezuela), est fermée depuis plus de 4 ans et ses enfants ne sont plus scolarisés.

Et si les autorités ont annoncé une rentrée des classes en octobre après un an de suspension en raison de la pandémie de Covid-19, l'école d'Ologa n'ouvrira pas ses portes.

"Seul un de mes huit enfants sait lire et écrire. On est tous des ignorants. Les enfants ne vont plus à l'école parce qu'elle est fermée", se désole Angel Villasmil, pêcheur de 58 ans, en démêlant son filet.

Le taux d'alphabétisation au Venezuela dépasse les 97%, selon l'Unesco. Mais la crise touche durement le village, déjà défavorisé par sa situation géographique à plusieurs heures de bateau de la ville de Puerto Concha, au sud du lac.

Jadis considéré comme un des pays les plus riches d'Amérique du sud grâce à son pétrole, le Venezuela a vu son produit intérieur

brut (PIB) chuter de 80% depuis 2013, notamment en raison de la baisse de sa production et des cours du pétrole, mais aussi de la mauvaise gestion et de la crise politique.

Dans les zones reculées comme à Ologa, l'essence est rare et les services publics ont quasiment disparu.

Auparavant, les instituteurs pouvaient profiter gratuitement des allers-retours des pêcheurs ou des bateaux de touristes pour venir au village. Aujourd'hui, avec la crise et la pénurie de carburant, les navettes se font rares.

Les salaires dérisoires dans ce pays touché par l'hyper-inflation n'incitent pas non plus les enseignants à s'éloigner de leurs familles. Un fonctionnaire ne touche pas plus que l'équivalent de cinq dollars par mois.

La dernière institutrice a fini par partir "en raison du problème d'essence", assure sous couvert d'anonymat un enseignant qui a travaillé dans la zone.

Pour les villageois, l'école est désormais un doux souvenir qu'on entretient.

Andrea, 12 ans, se souvient avec nostalgie de son école située sur un petit îlot en forme de croissant de lune au milieu de la mangrove où on entendait, raconte-t-elle, le bruit des animaux, notamment les chats-tigres (*Leopardus tigrinus*). La récréation et les jeux autour de la balançoire accrochée aux arbres lui manquent.

"J'aimerais que ma maîtresse revienne, je n'ai pas appris à lire", dit-elle. Agée de 21 ans, Maria Villasmil, une des filles d'Angel, évoque aussi avec tristesse l'école disparue : "La maîtresse m'a appris beaucoup de choses et notamment à lire et à écrire. J'aimerais que ma fille apprenne aussi. Ici beaucoup d'enfants voudraient apprendre mais il n'y a pas d'école".

Sa fille Sheira a 3 ans et sa mère a peu d'espoir qu'elle se retrouve prochainement dans une salle de classe.

"La vie est dure en ce moment", souligne Francisco Romero, né il y a 67 ans dans le village.

Il partage sa petite maison avec neuf membres de sa famille. La fumée du feu de bois remplit sa de-



meure, les bouteilles de gaz n'arrivent plus au village depuis longtemps.

"J'ai mal aux poumons. On est sinistrés de toutes parts. Essence, électricité, gaz... On a de l'eau quand il pleut. Sinon, on va la chercher au lac", se plaint-il.

De plus, les eaux sont polluées par des nappes de pétrole qui se sont échappées des centres d'extraction au nord-est du lac, une des principales zones de forage du brut

vénézuélien.

Le village vit presque en autarcie. De temps à autre, des commerçants viennent échanger du poisson contre de l'essence ou de la farine.

"Beaucoup d'habitants sont partis pour pouvoir scolariser leurs enfants", mais la crise "les a obligés à revenir" dit Francisco Romero. "La vie sur terre (loin du lac), ce n'est pas pareil. Ici tu peux pêcher et tu manges. Là-bas, si tu n'as pas un centime tu ne manges pas".

Recettes

Recette de tartare de tomates



INGRÉDIENTS (pour 6 personnes)

- 9 tomates
- 6 brins de coriandre
- 2 oignons
- un filet d'huile d'olive
- sel et poivre

PRÉPARATION

1. Émincez les oignons.
2. Efficuez la coriandre avant de la ciseler.
3. Découpez les tomates en dés.
4. Mettez tous les éléments dans un saladier. Assaisonnez puis ajoutez le filet d'huile. Mélangez le tout.
5. Conservez pendant 1 heure au frais.
6. Dressez le tartare.

Des demandes de cartes d'identité retardées à cause du nom trop long de la commune

Des habitants de Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (Somme-France) ont vu leur demande de carte nationale d'identité retardée, le nom trop long de leur commune étant incompatible avec le format du nouveau document mis en circulation cette année, a indiqué le maire jeudi, confirmant une information du Courrier Picard.

L'édile (divers gauche), Raynald Boulenger, a expliqué à l'AFP avoir été alerté par un habitant qui ne parvenait pas à obtenir le document, dont il avait besoin pour passer rapidement son code de la route.

En cause: les 38 caractères du nom de la commune, qui ne rentrent pas dans le format de la nou-

velle carte d'identité mise en circulation cette année.

"Cinq ou six personnes" sur cette commune d'environ 1.300 habitants ont été concernées, a expliqué M. Boulenger, précisant que les faits remontent à "mars et avril" dernier.

Après que la préfecture a été alertée, une solution a été trouvée: une carte d'identité provisoire a été éditée avec le nom de la commune limité à "Saint-Quentin-La-Motte", le temps que le problème soit résolu d'ici "la fin de l'année", selon l'édile.

Les habitants recevront alors une nouvelle carte d'identité avec le nom complet, a-t-il précisé.

